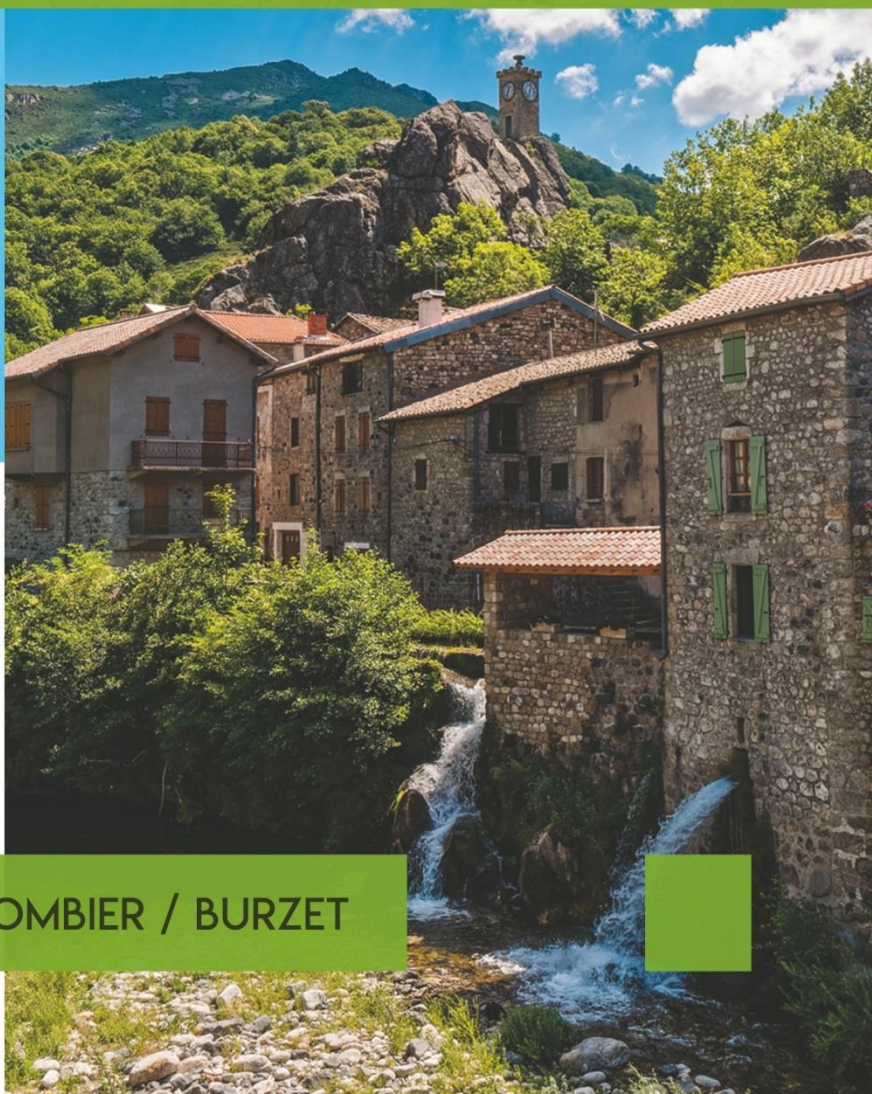




ESPACE DE VIE SOCIALE

PROJET SOCIAL 2020/2023

Association Mont'a la Feira
28 Grand Rue
07450 BURZET



SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER / BURZET

info@maisondevallee.fr
maisondevallee.fr
facebook.com/maisondevallee

SOMMAIRE

Avant propos

- 1. Une démarche participative**
- 2. Synthèse du diagnostic Social Local Maison de Vallée**
 - 2.1. Un territoire en légère évolution
 - 2.2. Retour des habitants sur l'Espace de Vie Sociale
 - 2.3. Les enjeux du territoire
- 3. Une structure qui s'est rapidement développée et qui doit trouver son équilibre**
 - 3.1. Evolution des moyens humains
 - 3.2. Les bénévoles
 - 3.3. L'équipe professionnelle
 - 3.4. L'évolution des moyens financiers
 - 3.5. Les moyens matériels
- 4. Un territoire centré mais ouvert**
- 5. Une association / 3 agréments et « labels »**
- 6. Évaluation des actions mises en œuvre entre 2016 et 2019**
 - 6.1. Les lundis du terroir et des savoirs
 - 6.2. Le festival circassien « Faut qu'ça Bourges »
 - 6.3. Les cours de Zumba
 - 6.4. La section randonnées
 - 6.5. Ça s'passe chez moi
 - 6.6. Ça joue
 - 6.7. Le festival des talents cachés
 - 6.8. Le Réseau d'Echanges et d'Entraides Local : Le R.E.E.L.
 - 6.9. Raconte-moi ton patrimoine
 - 6.10. L'accompagnement aux démarches administratives
 - 6.11. La Vallée de la Bourges numérique et solidaire
 - 6.12. Le temps d'accueil des nouveaux habitants
 - 6.13. L'accompagnement de projets
 - 6.14. Le temps des initiatives populaires
 - 6.15. Le rucher école de la Bourges
 - 6.16. Initiatives de femmes en vallée de la Bourges
 - 6.17. Les actions transversales
 - 6.18. Mesurer l'impact de nos actions sur les orientations définies
- 7. Les nouvelles orientations**
- 8. Les fiches actions**
- 9. Les moyens financiers**
- 10. Conclusion**

Annexes

N° 1 : Fiche d'identité

N° 2 : Diagnostic social et territorial mis à jour

N° 3 : Bilan financier 2018

Avant propos

Mots des coprésidents.

Plutôt qu'un long discours des

co-présidents...

voici celui des habitants...

ND, BD, JPL.

Quand on a trois ans...

On sait faire pipi au pot. On apprend de nouveaux mots. On a d'énergie à revendre, Vraiment plein pour entreprendre

On joue avec des gommettes, On sait faire sa mauvaise tête, On sait compter sur ses doigts Des salariées jusqu'à trois.

Ma maman Mont'a la feira m'a préparé mes affaires, m'a transmis sa dynamique, qu'elle me porte c'était logique.

Chacun apporte un Légo, M
châteaux, des fois avec d'
plus costauds...

On sait rêver sous le
On regarde les étoiles
[...]

« Par un beau jour, j'ai débarqué »

Sur la route du Puy, j'ai tourné
J'avais grand b'soin de bifurquer
Et en quittant la nationale
Quel paysage phénoménal
La rivière et sa mélodie
Ont charmé ma vue, mon ouïe
La chaussée et tous ses lacets
Ont tôt fait de m'hypnotiser

[...]

Au centre du village, une vitrine
Attire bien vite mon attention
Mon coeur bondit dans ma poitrine
Y a même des livres, c'est top dis donc
L'oeil que je jette à l'intérieur
Rencontre des regards, des sourires
Ma timidité en douceur
Cède bientôt la place aux rires
Plein de copains, de tous les âges
Des maigres, des gros, des fous, des sages
Et on dirait qu'une alchimie
Vient tisser de leurs énergies
Une tapisserie aux mille couleurs
Rappelant les oiseaux, les fleurs
Un foisonnement d'animations
Invitant chacun à l'action
Si chez toi, tu te sens trop seul
Tu pourrais deux bras, t'as trop d'idées
Tu peux arrêter d'faire la gueule :
J'vais pas prétendre qu'tout est parfait
Qu'on y vit que sérénité
Mais v'là une maison qui rassemble
Des gens qui veulent construire ensemble
Un monde plus drôle, plus chaleureux
Mêlant des plus jeunes aux plus vieux
Les âmes de passage et du cru
Ceux qui ont tout vu ou rien vécu
Un monde moins froid et plus humain
En avançant main dans la main
Vers une vallée qui crée du lien
Où chacun peut se sentir bien

Nous, nous, nous
Ou c'est toi, ou c'est moi
Ou c'est bien souvent vous
Y a des liens se nouent
D'autres liens lâchent du mou
Pour peu qu'on se dévoue
Ou c'est toi, ou c'est moi
Et c'est bien souvent vous

Nous, nous, nous,
Ou c'est eux ou c'est vous
C'est les peurs qui avouent
Qu'elles enfoncent à grands coups
A grands coups d'ignorance
Le même clou, le même clou

Nous, nous, nous,
C'est cette terre, ces cailloux
Où chacun peu ou prou
Vaille que vaille fait son trou
C'est le ciel qui s'ébroue
Les nuages qu'il secoue
Pour la pluie des mois d'août

Nous, nous, nous,
C'est un choix, c'est un goût
C'est planter les mêmes choux
Mettre à terre le genou
C'est une corde à ton cou
Qui rassure après tout
Qui rassure après tout

Nous, nous, nous,
C'est avouer après coup
Qu'c'est pas facile du tout
D'partager notre igloo
D'partager son oustaou
Avec une bande de fous
Qu'on appelle toujours vous
Qui nous voient toujours flou

Nous, nous, nous,
C'est rester bien debout
Quand le grand méchant vous
S'est fondu parmi nous
S'est glissé doux, tout doux
Comme un brave minou
Qui cherche juste un genou
Qui cherche juste un doudou
[...]

Ma voisine cette inconnue

Je suis LA vallée
J'entends tout juste MES cloches
Je vois seulement MON ciel
MA source, MA route, Mon histoire
MES noms font mon nombril

Dans mon creux se niche le berceau de la
rivière

MES crêtes cévenoles arrêtent les nuages et
protègent des tempêtes

Je suis abri, je suis nid, je suis la source,
tantôt abondant, tantôt invisible, jamais tari
et toujours partie.
[...]

1. Une démarche participative :

Notre projet social résulte d'un travail collectif entre professionnels, bénévoles et partenaires. Des temps d'échanges en conseil d'administration, des rencontres d'habitants, en vis-à-vis ou dans des temps collectifs comme au vide grenier de Burzet, ou aux lundis du terroir et des savoirs et enfin une journée conviviale rassemblant un grand nombre d'habitants nous ont permis de mener des réflexions et des analyses indispensables à la construction de ce nouveau projet social.

Son élaboration a été basée dans un premier temps sur l'évaluation du précédent projet social et sur une démarche de Diagnostic Social Local. Dans ce cadre, nous avons interrogé les habitants et les adhérents (entretiens, collecte de paroles et questionnaires) sur leur perception de leur village et leurs connaissances de l'Espace de Vie Sociale « Maison de Vallée ».

Cette démarche a mobilisé :

- Les adhérents
- les bénévoles des activités
- Les administrateurs.trices
- Les salariées
- les habitants
- les acteurs associatifs
- Les élus et partenaires institutionnels

Nous remercions l'ensemble de personnes présentes ainsi que celles ayant participé et contribué à l'ensemble de ces temps.

Le Calendrier de la démarche :

La démarche participative du projet social a débuté fin 2018 :

2018

Octobre-décembre :

- Réalisation d'un diagnostic sur la mobilité par Céline Dumax-Baudron, stagiaire BTS E.S.F.
- Conseil d'Administration du 18 avril 2018 : Réflexion sur le Tiers Lieux.
- Réunion d'équipes et Conseil d'Administration (Bilans).

2019

Janvier

- Réunions d'équipe et Conseil d'Administration. 24 janvier 2019. Réflexion sur le territoire et sur le Tiers-Lieux.
- Réunions d'équipe de professionnels.

Février

- Questionnaires mobilité.
- Lancement du projet social lors de la soirée forum mobilité.

Mars/Juillet

- Mise à jour du diagnostic Social réalisé par une stagiaire, Justine Gitton.
- Réunions d'équipe de professionnels et réunions du Conseil d'Administration du 5 mai 2019 (renouvellement de l'agrément).

- Animation « Porteur de paroles » réalisée lors du vide grenier de Burzet, de la fête des écoles et lors des lundis du terroir et des savoirs.
- Un stand Maison de Vallée animé tous les lundis de l'été recueillant les propositions des habitants et des personnes de passage.
- Rencontre du maire de Péreyres le 13 juin 2019.

Août :

- Rencontre Adhérents/Usagers, Salariés, Administrateurs le 15 août 2019 et le 20 août 2019 (réflexion sur l'évolution des orientations).
- organisation d'un atelier d'écriture de chants et poème inspiré par le diagnostic et le bilan des actions.
- Rencontre du maire de Chirols le 16 août 2019.
- Rencontre des maires de Burzet et St Pierre de Colombier le 26 août 2019.

Septembre :

- Réunion de préparation du 14 septembre 2019.
- Journée de participation au projet social ouverte aux habitants le 14 septembre ayant rassemblé 88 adultes et 17 enfants.
- Comité participatif le 23 septembre 2019.
- Comité de pilotage le 2 octobre 2019 avec les partenaires institutionnels.
- Conseil d'administration de validation du projet social.

2. Synthèse du diagnostic Social Local Maison de Vallée

2.1. Un territoire en légère évolution

Entre 2016, date de démarrage du projet et aujourd'hui, le territoire a légèrement évolué. Evolution qui nous a contraint à mettre à jour notre diagnostic de territoire.

Ainsi, une mise à jour du diagnostic de territoire a été réalisée avec le soutien fondamental de Justine Gitton, stagiaire en licence professionnelle des métiers du développement social et solidaire des territoires. Cette mise à jour a permis de remettre l'accent sur les constats qui n'ont pas changé mais également sur de nouveaux enjeux. Vous en trouverez ci-dessous les principaux éléments mais l'ensemble du diagnostic figure en annexe de ce projet social.

Les constats sur le territoire

Selon les dernières évaluations de l'INSEE sur la base du recensement de 2013, on constate une poursuite de la baisse démographique sur Burzet : 403 habitant-e-s en 2018, 397 en 2019. Mais cela est contredit par les habitant-e-s et les effectifs des écoles qui ne font qu'augmenter. Le maire de Burzet confirme : « On a passé la barre des 500 habitant-e-s selon le dernier recensement réalisé en 2019 » dont les données ne sont pas encore prises en compte officiellement par l'INSEE. Le vieillissement de la population continue à se poursuivre sur l'ensemble de la vallée. Ceci reste toutefois à confirmer lors de l'exploitation des données du recensement de 2019 sur la commune de Burzet.

Cette mise à jour du diagnostic confirme le précédent : les gens restent ou viennent dans la vallée pour la qualité de vie (le calme, la tranquillité, la nature). Pourtant le marché immobilier reste compliqué :

peu de maisons sont à vendre, et lorsqu'elles le sont, elles sont chères (en raison de la concurrence du marché de la résidence secondaire et souvent d'un fort attachement aux maisons) ou en mauvais état ou située en plein cœur de village. On constate qu'il y a peu de logements mis en location et assez régulièrement il y a des problèmes d'insalubrité et d'isolation, donc une forte précarité énergétique.

L'ensemble des entretiens montrent également un profil de nouveaux habitants, parfois précaires qui, pour des habitants et les institutions « *arrivent pour un "retour aux sources" mais n'anticipent pas les difficultés : emploi, mobilité, précarité liée au logement, etc. Mais à la campagne, selon les habitant-e-s, on s'en sort toujours, on « vivote » et il y a une forte solidarité entre habitants* ».

Il y a toujours peu d'emplois sur le territoire en dehors des secteurs de la construction et du service à la personne. Le déclin des services de proximité inquiète beaucoup et renforce l'enjeu de mobilité ; les commerces et services sont également des lieux de rencontre importants pour les habitant-e-s et de maintien du lien social.

Il reste encore beaucoup d'incompréhension et de représentation hâtive entre « néos » et « gens du pays » mais le lien social s'améliore, en grande partie selon un certain nombre d'habitants grâce aux actions mises en place par la Maison de Vallée.

Sur la commune de Saint-Pierre-de-Colombier, l'atmosphère est tendue, il y a peu de lien entre habitant-e-s en raison principalement de la présence d'une communauté religieuse qui, selon les habitants, divise la population. De plus, un projet de construction d'une basilique de grande ampleur renforce cette division. Par ailleurs, il manque également, sur ce village un lieu où les habitant-e-s peuvent se rencontrer.

2.2. Retour des habitants sur l'Espace de Vie Sociale

Un travail important de rencontre d'habitants a été réalisé afin de savoir ce qu'ils connaissent de la Maison de Vallée et de ses actions.

L'association existe depuis 1977, elle est bien repérée par les habitants comme celle qui organise les lundis du terroir et des savoirs et le festival de cirque.

Tout le monde connaît la Maison de Vallée de nom, mais hormis les lundis et quelques fois les ateliers numériques, il y a encore des habitant-e-s qui ne fréquentent pas la Maison de Vallée et n'en savent pas plus, la communication sur nos actions est donc à renforcer, et notamment dans les hameaux et à Saint-Pierre-de-Colombier. Par ailleurs, il y a une confusion entre le nom de l'association Mont'a la feira et le nom de l'Espace de Vie Sociale « Maison de Vallée ». Le nom historique de l'association étant très apprécié par certains, pas du tout par d'autres. La Maison de Vallée a de son côté relativement bonne presse y compris auprès de certains publics qui n'appréciaient pas l'association Mont'a la Feira.

2.3. Les enjeux du territoire

La mixité des publics : comme exprimé dans les constats, il reste encore beaucoup d'incompréhensions entre gens du pays et néo-ruraux, les représentations ont la vie dure mais une volonté de se rencontrer est souvent exprimée. C'est un atout pour les actions proposées et c'est donc sur la diversité des actions qu'il faut jouer pour faire se rencontrer le plus grand nombre. Toutefois, la difficulté de créer du lien social à Saint-Pierre-de-Colombier reste prégnante. Selon les habitants, il n'y a quasiment pas de lien social, il faudrait faire plus d'actions in situ.

Isolement et mobilité : On constate que le sentiment d'isolement, surtout chez les personnes âgées, reste présent. Avec l'âge, certaines personnes nous témoignent de leurs difficultés, elles ne peuvent plus conduire, certaines femmes ne veulent plus laisser leur conjoint seul à la maison, et donc n'ont plus de sorties. La mobilité reste une problématique citée systématiquement, il s'agit d'un souci majeur pour les habitant·e·s de manière plus importante qu'en 2016. Il est très souvent évoqué un outil de mise en lien pour covoiturage à échelle locale.

L'emploi arrive en deuxième position : "Pas de développement social sans développement économique". Le Tiers-Lieux des Vallées a pour objet de soutenir les projets d'activité économique des habitant·e·s, et attirer de nouvelles populations actives.

L'environnement : Le patrimoine, l'environnement paysager est un bon moyen de raccrocher les personnes qui ne sont pas intéressées pour « faire » du lien social, mais qui sont soucieuses de leur cadre de vie. Les exemples cités par les habitants sont les nettoyages des berges, chemins de randonnée...

3. Une structure qui s'est rapidement développée et qui doit trouver son équilibre

En peu d'années, l'association a évolué sur un certain nombre de secteurs de manière simultanée engendrant à la fois de l'enthousiasme et beaucoup d'espoir dans l'association mais aussi une légère inquiétude de la part de l'équipe dirigeante qui voudrait que les actions s'inscrivent dans la durée et craigne l'épuisement des bénévoles.

3.1. Evolution des moyens humains

3.1.1. Les bénévoles

L'augmentation et le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et des bénévoles se sont accentués avec l'arrivée de nouveaux membres investis, qui viennent apporter leurs compétences techniques professionnelles au service du Projet de l'association.

Des anciens bénévoles engagés sont restés et ont assuré la transmission et leur connaissance des projets et de l'association.

Présentation de notre Conseil d'Administration :

Il est co-présidé par : Baptiste DUPRÉ, Jean-Pierre LEFEBVRE, Noëlle DELABBÉ.

Il est composé de 21 membres élus au 12 Mars 2019.

Il n'y pas de bureau à proprement parler, mais des fonctions au sein du Conseil d'Administration.

- Co-trésorières : Agnès DOUVREL, Chantal REYMOND, Martine MAZON.
- Secrétaire : Véronique DELOMOSNE.

Les autres membres :

Agnès AUDIGIER, Aline AUDIGIER, Eliane AUDIGIER, Cécile GARNIER, Magali GASCOIN, Grégoire GROS, Frédéric JANIN, Françoise MONNOT, Matéo MORI, Jean-Louis PEREYRON, Naka RAMANOELINA, Danielle RIVIERRE, William TORRES.

Les membres de droit :

La CAF d'Ardèche (1 siège) mais un titulaire et un suppléant : Frédéric ORTIS, Christian GANDON.

Fonctionnement :

L'association a toujours été dynamique et novatrice. Elle a toujours su développer des actions tout en maintenant une ambiance familiale et conviviale. « *Lorsque nous étions syndicat d'initiative, nous avions presque 80 bénévoles, nous étions le seul syndicat d'initiative du genre avec beaucoup de bénévoles et pas uniquement des acteurs du tourisme* ». L'agrément Espace de Vie Sociale a été un de ces nouveaux tournants qu'a su prendre l'association dans son histoire et cette nouvelle étape a attiré de nouveaux bénévoles. De nouveaux publics se sont rapprochés de l'association. Face aux impératifs administratifs des partenaires et autres financeurs, certaines méthodes ont dû être formalisées. Les responsabilités augmentant, la culture collective nous a incité à formaliser les postes en co-responsabilité. Ainsi, depuis février 2018, nous avons trois co-présidents qui se répartissent la charge du poste en fonction de leurs compétences et centres d'intérêt respectifs, trois co-trésorières et un secrétariat exercé principalement de manière tournante. Depuis le passage en EVS, deux jeunes nous ont également rejoints mais leur présence a été assez difficile pour les temps de Conseil d'Administration en raison de leur scolarité en internat. Les débats et interventions sont nombreux et le climat est très convivial.

L'un des coprésidents anime les séances du Conseil d'Administration. Les salariées interviennent pour compléter, développer, informer....

Pour mener à bien nos actions, nous organisons notre Espace de Vie sociale en commission lorsque cela est possible et tenons à ce que les temps de gouvernance soient le plus largement ouverts afin que chaque habitant puisse s'engager à la hauteur de ses moyens et connaître les instances et les acteurs qui la composent.

Certains membres du conseil d'administration ont pris en charge certaines actions ou compétences transversales en fonction de leurs capacités et centres d'intérêt :

Coprésidence par : Noëlle DELABBÉ (en charge des finances et de l'organisation interne), Baptiste DUPRÉ (en charge de la représentation, des actions historiques et de l'animation des CA), Jean-Pierre LEFEBVRE (en charge de la représentation, et des actions nouvelles dont le volet numérique).

Co-trésorières : Agnès DOUVREL (trésorerie générale), Chantal REYMOND (en charge des salaires et suivi administratif des salariées), Martine MAZON (en charge des caisses des lundis du terroir).

Les autres membres :

Véronique DELOMOSNE (secrétariat et animation des lundis), Agnès AUDIGIER (coordination de l'équipe numérique), Aline AUDIGIER (lien avec les nouveaux habitants), Eliane AUDIGIER (lien avec les Lundis), Cécile GARNIER (communication), Magali GASCOIN (lien avec les producteurs des Lundis), Grégoire GROS (lien avec les projets jeunes), Frédéric JANIN (rucher école), Françoise MONNOT (volet communication, nouveaux arrivants, organisation), Matéo MORI (lien avec les projets jeunes), Jean-Louis PEREYRON (lien avec les Lundis et les animations culturelles), Naka RAMANOELINA (observatoire de la gouvernance), Danielle RIVIERRE (lien avec l'ardéchoise), William TORRES (lien avec la section rando).

3.1.2. L'équipe professionnelle

Une évolution majeure de ces trois dernières années concerne le recrutement de plusieurs salariés. Le personnel s'est développé au regard de l'accroissement d'activités général soit : 3 salariées ou 1,90 ETP. Il y a un souhait d'avoir des salariés à temps partiel afin de permettre à la fois de maintenir :

- la qualité de vie des salariés mais également une polyvalence des salariées et la présence de plusieurs personnes plutôt qu'une seule,
- la qualité du travail social et éducatif des équipes professionnelles avec l'embauche de nouvelles personnes.

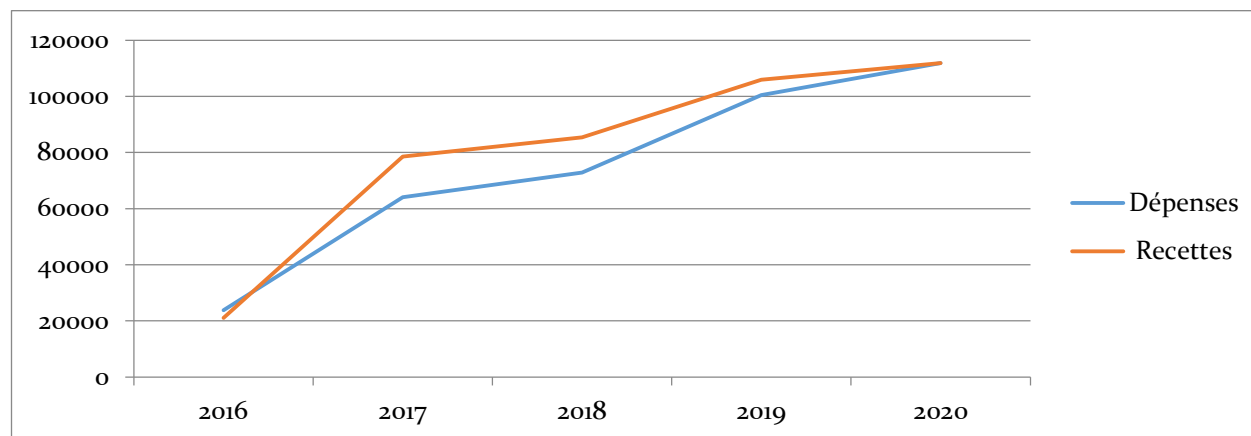
Calendrier des recrutements et évolutions des temps de travail

- Janvier 2017 : Recrutement d'une coordinatrice à 0,5 ETP.
- Mars 2017 – juin 2018 : Un animateur en charge du volet numérique en contrat aidé
- Juillet 2018 : Passage de la coordinatrice à 0,7 ETP
- Novembre 2018 : Recrutement en CDD d'une secrétaire à 0,50 ETP en charge de l'administratif et du soutien à l'équipe bénévole numérique
- Avril 2019 : Recrutement en CDD d'une chargée de mission à 0,70 ETP en charge du développement du projet Tiers-Lieux des Vallées
- Septembre 2019 : Réflexion sur l'augmentation d'une des salariées de 0,20 ETP pour faire face à la charge de travail. Réflexion qui sera portée au prochain Conseil d'administration.

3.2. L'évolution des moyens financiers :

Le budget a progressivement augmenté depuis le premier agrément en 2017 avec une augmentation progressive réalisée avec prudence.

Le budget : Evolution des dépenses et recettes (réalisées jusqu'en 2018 puis prévisionnelles)



En trois ans, l'Espace de Vie Sociale a ancré et développé son action dans le territoire et est devenu un acteur reconnu mais qui doit poursuivre ce travail de reconnaissance.

3.3. Les moyens matériels

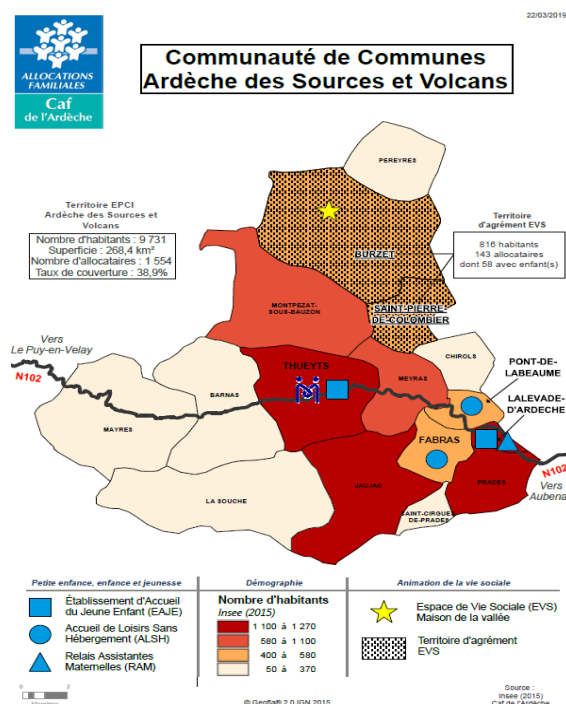
L'association a consolidé son installation dans les locaux de l'ancien Office du Tourisme, mis à disposition par la mairie, mais a gardé son état d'esprit itinérant qui lui permet d'être toujours en proximité des habitants.

Ce local permet aux salariés de travailler, aux bénévoles de l'association de se réunir, à quelques habitants de venir travailler, d'accueillir des temps pour d'autres associations, de stocker du matériel, d'être repéré par les habitants. Enfin, de nombreux touristes de passages viennent récupérer les fiches randonnées, acheter du miel ou demander des renseignements.

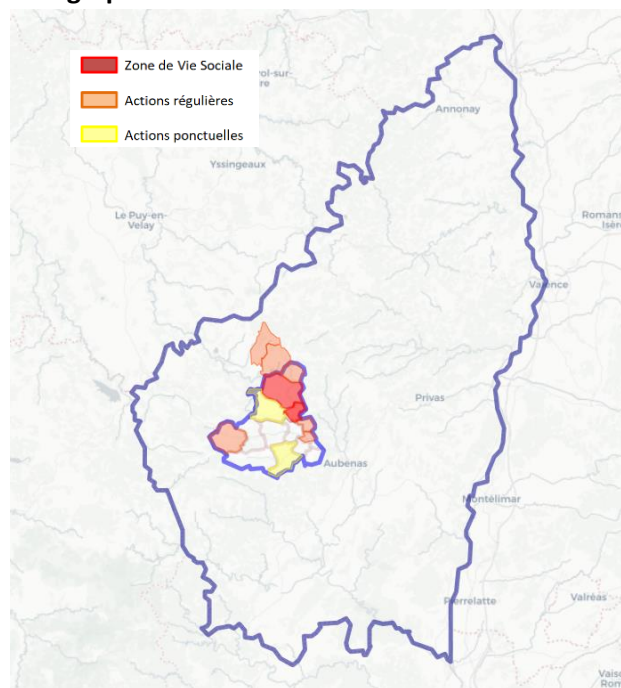
4 Un territoire centré mais ouvert

Depuis son démarrage l'association travaille principalement sur son territoire « statutaire » ou Zone de Vie Sociale, celui qui a pour les bénévoles la plus grande pertinence : la Vallée de la Bourges. Toutefois, les actions mises en place répondent parfois à des besoins plus larges que sa seule zone « statutaire ». Ainsi, des habitants d'autres villages de la communauté de communes et des communes limitrophes viennent participer aux actions mises en œuvre. Les actions numériques, les lundis du terroir et des savoirs, le rucher école et d'autres actions, attirent bien au-delà des deux villages conventionnés. Par ailleurs, des actions sont également proposées au-delà du seul territoire « statutaire ». Une extension du territoire « statutaire » a été à plusieurs reprises mise en réflexion au sein du Conseil d'Administration. Toutefois, il y a au sein de la gouvernance de l'association une réelle préoccupation concernant le développement de cette zone de vie Sociale et le Conseil d'Administration préfère construire l'évolution des territoires de manière prudente, en privilégiant des partenariats d'actions afin de se faire connaître des autres communes. Ainsi, d'autres communes ont répondu à nos propositions et les partenariats se construisent. C'est le cas notamment avec les communes de Sagnes et Goudoulet, Ste Eulalie, Péreyres, Chirols, Pont de Labeaume, Mayres et prochainement des actions avec Montpezat, Vesseaux et le bassin Albenassien. A noter que nous intervenons parfois au niveau de l'ensemble du département sur des compétences spécifiques.

Dans un premier temps l'association cherche à conventionner avec la commune de Péreyres.



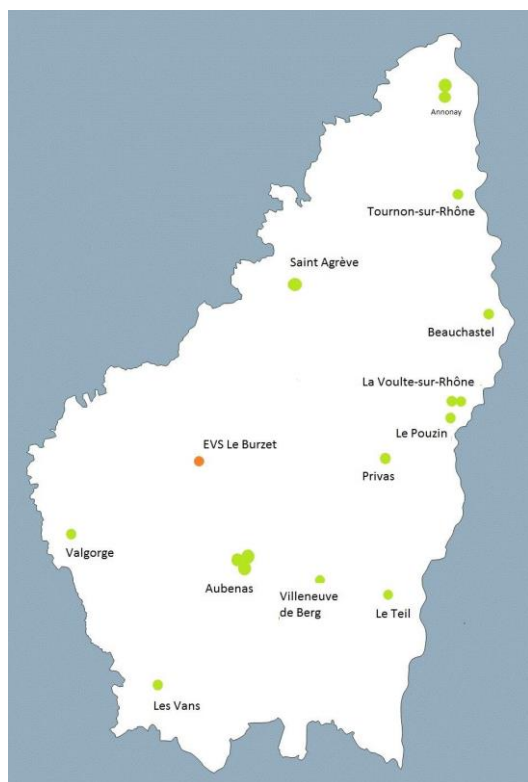
Cartographie des territoires d'action de l'association



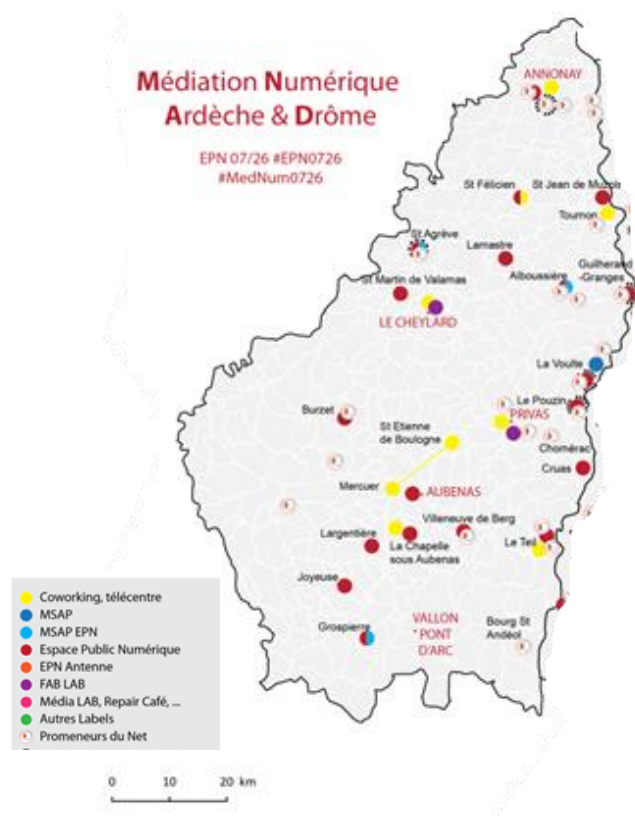
5 Une association / trois agréments et « labels »

Depuis son agrément comme Espace de Vie Sociale, l'association a dû travailler certaines questions et réponses aux besoins en intégrant d'autres réseaux. Ainsi, dès 2017, il lui a semblé pertinent d'être reconnue Espace Public Numérique pour répondre à un besoin de médiation numérique non pris en compte sur ce territoire. Nous pouvons voir ci-dessous que notre association se situe dans une zone blanche que ce soit en termes de structures d'Animation de la Vie Sociale comme des lieux de médiation numérique tout public.

Carte des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociaux de la Fédération Ardéchoise des Centres sociaux



Carte des Espaces Public Numérique et autres lieux de médiation



En 2019, l'opportunité de travailler avec le collectif du Moulinage de Chirols nous a permis de trouver les moyens financiers pour développer des actions que nous ne pouvions mener seuls au niveau de la Maison de Vallée faute de moyens humains. Par ailleurs, le travail commun nous a permis de voir que nos actions étaient complémentaires et que sur un territoire aussi rapproché, il était pertinent et judicieux de travailler main dans la main et de travailler en partenariat. Ainsi, nous avons répondu à un appel à projets sous l'appellation commune « Tiers-Lieux des vallées ». Tiers-Lieux des vallées n'est pas une structure juridique, mais une dynamique de réseau.

En bref : Une seule structure juridique : Mont'a la feira.

Association Mont'a la Feira			
Agrément/labels	Espace de Vie Sociale	Espace Public Numérique	Tiers-Lieux
Sigle	E.V.S	E.P.N.	Peu. parfois T.L
Les grands principes	Mener des actions à partir des besoins des habitants et en mettant le plus possible les habitants au centre	Mettre à disposition des habitants des équipements numériques disposant d'un accès Internet Informé et assister à l'utilisation de ces équipements Animer des ateliers de formation et sensibilisation à l'usage du numérique	Mettre en relation une communauté d'utilisateurs pour répondre à des besoins. « Favoriser le faire ensemble, le partage des ressources, connaissances et savoirs, stimuler la créativité et l'innovation sociale » ¹
Qui l'attribue ?	CAF (sur la base d'un projet social)	Syndicat Mixte des inforoutes (nouvellement Numérian)	Auto-attribution par les structures qui respectent l'état d'esprit.
Nom :	Maison de Vallée	E.P.N. de la Vallée de la Bourges	Tiers-Lieux des Vallées
Logo			
Réseau d'appartenance	FACS (Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux) au niveau de l'Ardèche FCSF au niveau national	Syndicat des inforoutes (nouvellement Numérian)	La Trame 07
Territoire d'intervention	Burzet – St Pierre de Colombier principalement.	Vallée et plus largement	Vallée et plus largement
Partenariat	Divers, acteurs du territoire.	EPN coporté par La Maison de Vallée et la commune de Burzet.	Tiers Lieux des Vallées coporté par La Maison de Vallée et l'association Le Moulinage de Chirols
Répartition des missions de chaque partenaire	Dépendant de chaque action	Mairie de Burzet : Met à disposition des locaux de bibliothèque, et 3 PC plus du temps d'ouverture pour l'accès à tout public La Maison de Vallée anime l'EPN et propose des ateliers itinérants	La coopérative du Moulinage : mettra à disposition des espaces (ex : coworking) L'asso du Moulinage et la Maison de Vallée animent des actions reconnues par les partenaires ² comme actions du Tiers-Lieux. Les moyens de chaque structure sont répartis selon les actions

¹ Rencontre de Lodève autour de la finalité des Tiers Lieux.

² A noter que selon les partenaires, certaines actions ne sont pas reconnues comme Tiers-Lieux et que le concept étant nouveau, les frontières de l'activité d'un Tiers-Lieux peut-être assez changeante.

6 Evaluation des actions mises en œuvre entre 2016 et 2019

Nous allons présenter ci-dessous une rapide analyse des actions développées ces trois dernières années et leur évolution.

6.1 Les lundis du terroir et des savoirs

Le conseil d'administration et l'ensemble des acteurs du territoire reconnaissent cette action incontournable. Une des premières actions de la vallée sur le territoire, elle a été suivie par d'autres actions similaires telles que le marché de Chirols le vendredi ou de Jaujac le mercredi. Elle remporte toujours un très grand succès et a l'avantage de réunir touristes, résidents secondaires et résidents principaux, jeunes et moins jeunes, néo et personnes issues du pays. La diversité des actions qui s'y déroulent permet la rencontre et après 16 années d'existence, son intérêt pour le lien social n'est plus à démontrer. Elle est d'ailleurs citée par de nombreux habitants comme une action favorisant le lien social sur le territoire.

6.2 Le festival circassien « Faut qu'ça Bourges »

Depuis 2018, une nouvelle formule est recherchée pour le festival circassien « Faut qu'ça Bourges ». Le développement des nouvelles actions nombreuses via l'agrément Espace de Vie Sociale font que les bénévoles souhaitent limiter leur implication dans des projets mobilisant beaucoup de moyens humains. Aussi, depuis 2018, une nouvelle formule est en recherche, valorisant les partenariats mis en œuvre durant ces 6 années de festivals, l'association s'oriente vers des actions culturelles proposées par des partenaires, de manière plus dispersée dans le temps. Quoi qu'il en soit, l'association souhaite poursuivre son objectif de permettre l'accès à la culture au plus grand nombre. Des partenariats se développent avec les autres lieux culturels de la communauté de communes et alentours.

6.3 Les cours de Zumba

Parce que l'association a depuis toujours une préoccupation pour les activités sportives dans la vallée, il lui a semblé pertinent et conforme aux orientations de l'EVS d'accueillir l'activité zumba d'une habitante de la vallée. Cela permet à cette activité de perdurer et de répondre aux besoins.

6.4 La section randonnées

La section randonnée a également évolué depuis 2017. Alors qu'auparavant, l'animation consistait principalement à l'organisation d'une randonnée annuelle alliant un chemin de randonnée et une rencontre autour du patrimoine, aujourd'hui, le groupe organise des animations plus régulières. Des rendez-vous randonnées qui sont des mises en relation de personnes souhaitant se retrouver pour randonner ensemble (sans accompagnateur) à l'organisation de temps formel de randonnées avec la présence d'un accompagnateur agréé. Ces animations peuvent prendre diverses formes : temps de randonnées, randonnées patrimoniale, randonnées en raquette, accompagnée ou non d'un repas. Un partenariat s'est construit progressivement avec l'association locale Tourisme rural et solidaire et l'entreprise Massif Central Randonnée. La section randonnée a également produit et mis à disposition des randonneurs de passage, des fiches de description détaillées des randonnées réalisables sur le territoire.

6.5 Ça s’passe chez moi

C’est également une action emblématique de la maison de vallée. Comme on dit « une bonne recette simple et qui marche ». Une action qui « coûte » peu en moyens humains et financiers et qui répond parfaitement à l’orientation de lien social et de mixité des publics. Lors des rencontres, certains habitants ont l’impression que ce sont toujours les mêmes personnes qui sont présentes à l’action « ça s’passe chez moi ». Il est vrai que par la simplicité de la mise en œuvre, la découverte de nouveaux hameaux et maison, le plaisir de la convivialité partagée, certains habitants sont des « aficionados » de l’action. Pourtant, cette action, permet toujours de manière simple d’intégrer quelques nouvelles personnes, de créer des liens, et de par sa mise en œuvre tournante de toucher des publics différents. Certaines personnes ne souhaitent pas participer car elle se passe chez l’habitant. Nous avons compris récemment que la culture locale veut qu’on rende l’invitation et lorsque les personnes ne peuvent accueillir, elles ont du mal à être invitées. Nous veillons à expliquer le caractère non réciproque de l’action. Ce changement de culture peut être long à faire évoluer.

6.6 Ça joue

Alors qu’à son démarrage l’action avait pour objectif d’être des temps de rencontre autour des jeux de société et notamment du scrabble (demande la plus importante) que ce soit en journée ou en soirée, on remarque que cette action s’est progressivement rapprochée de l’action « ça s’passe chez moi ». Les habitants ont préféré que les temps jeux se fassent chez l’habitant (« plus chaleureux », « plus personnalisé ») et plutôt en soirée. Programmé en alternance avec des temps « ça s’passe chez moi » (un mois sur deux), les jeux proposés se sont petit à petit diversifiés. Toutefois, les propositions « ça s’passe chez moi » étant plus nombreuses, il y a eu peu de « Ça joue » cette dernière année. Il faudrait réfléchir à proposer à nouveau des actions en journée pour permettre une participation plus importante des enfants et des personnes âgées.

6.7 Le festival des talents cachés

Tout comme le festival de la Biche qui est proposé régulièrement par un habitant, le festival des talents cachés, s’il plait sur le principe n’arrive pas à se développer faute de bénévoles volontaires. Il faut dire qu’avec la longue expérience des bénévoles sur l’organisation des festivals, beaucoup ont conscience de l’engagement important en temps que demande l’organisation d’un festival quel qu’il soit. Aussi, si l’idée de mettre en valeur les talents artistiques des habitants n’est pas totalement mise de côté, elle ressort parfois de manière détournée par d’autres actions : atelier d’écriture de chanson, temps scène ouverte organisé par l’association des parents d’élèves...

6.8 Le Réseau d’Echanges et d’Entraides Local : le R.E.E.L.

Le réseau d’échanges et d’entraide trouve des applications dans bien des domaines. Toutefois, il « vivote » depuis 3 ans. En effet, il ne tient aujourd’hui que par la mise en relation des salariés qui l’animent et comme les salariés ont d’autres impératifs, il est animé de manière trop irrégulière d’où l’idée de le faire vivre au travers de l’animation du Tiers-Lieux des vallées. Il fonctionne beaucoup aussi de manière informelle par le bouche à oreille

Ce qui fonctionne : les dons et prêts sur le groupe public Facebook. De par sa mise en œuvre peu demandeuse d’animation et parce que cela peut être géré en autonomie, le groupe Facebook est connu par quelques personnes qui y publient de temps en temps mais de plus en plus régulièrement. Cela entraîne deux travers : le premier est que cela ne touche pas les personnes qui n’ont pas de profil

Facebook (même si des impressions sont disponibles dans les locaux de la maison de Vallée, cela est peu connu et mis à jour trop tardivement), le volet « échange de services » est également peu proposé ou demandé ou se fait de manière extérieure à ce réseau. Voir quel développement peut être proposé dans le cadre du projet Tiers-Lieux.

6.9 Raconte-moi ton patrimoine

Cette action s'est mise en œuvre sous des formes très différentes. Ce qui est intéressant, c'est qu'en gardant une ligne directrice qui est la rencontre intergénérationnelle et la sauvegarde du patrimoine elle suit les envies des bénévoles et habitant.e.s qui l'animent et la font vivre. Ainsi, sur cette action nous avons vécu des formations (collectage et réalisation de documentaire), des productions (mini documentaires, fiches patrimoine, diaporamas), des créations (mini spectacle vivant et représentation), des animations (concerts, bals, chorales...), des projections audiovisuelles... auprès de publics très divers, l'actualisation et la réédition d'un livret de découverte de Burzet (murmures de pierres). Demain, ce sont d'autres projets qui naissent car la richesse des échanges et du patrimoine à découvrir et sauvegarder est immense. S'agissant du patrimoine oral, chaque transmission est unique.

6.10 L'accompagnement aux démarches administratives

Après avoir proposé et répondu à cette action durant un an et demi, nous avons contacté la communauté de communes pour leur proposer le projet d'être reconnu comme la 3ème Maison de Service au Public de la communauté de communes. Ceci aurait permis d'avoir des structures à 20 minutes de route chacune l'une de l'autre et donc de répondre à la politique nationale de MSAP de proximité. La communauté de communes a finalement décidé de développer l'action de la MSAP de Thueyts en permettant la prise de rendez-vous ponctuels sur Burzet et St Pierre de Colombar. Si nous avons regretté de perdre cette action qui nous permettait d'être une porte d'entrée pour certains publics, nous sommes heureux d'avoir permis d'une certaine manière le développement de ce service public, qui répond à un véritable besoin sur le territoire. Nous aimerions que ce service puisse également être proposé à des personnes qui n'ont pas de problèmes de mobilité de manière à ce que cela réponde à un plus grand nombre. Cette question pourrait être discutée avec les responsables de la MSAP.

6.11 La Vallée de la Bourges numérique et solidaire

Au-delà de l'action, nous pourrions parler d'un véritable secteur tant cette action est riche et diverses. Dès 2017, l'Espace de Vie Sociale a envisagé de développer un Espace Public Numérique. L'action a toujours été imaginée avec des entrées différentes des publics. Comme le dit souvent le coprésident en charge du numérique « le numérique est au service du social ». Ainsi, depuis son démarrage, une équipe de bénévoles enthousiastes et compétents assurent de nombreux ateliers d'initiation et d'approfondissement au numérique, puis s'est mise en place de la médiation numérique auprès du public scolaire pour les primaires. L'action « Promeneurs du net » a été portée rapidement par la coordinatrice et des projets d'accompagnement des parents ont été déposés et soutenus depuis 2018. Le numérique est développé par des actions plus originales et touchant ainsi d'autres publics : numérisation des chemins de randonnée, formation à la réalisation de documentaire et au montage vidéo pour la réalisation de mini-documentaires, réalisation de cartoparties et réalisation de formation dans ce sens. Mais aussi, soutien à des démarches de participation des habitants par le département en réalisant un atelier en ligne, formation aux outils collaboratifs... L'Espace Public Numérique géré par notre association s'est fait une petite renommée auprès d'acteurs du numérique et a, par exemple, été retenu par la fondation AFNIC comme un projet exemplaire à reproduire.

6.12 Le temps d'accueil des nouveaux habitants

Il n'a été réalisé qu'un seul temps d'accueil des nouveaux habitants depuis la mise en place de l'Espace de Vie Sociale. Ce temps a été très apprécié et il est nécessaire d'effectuer un repérage le plus exhaustif des nouveaux arrivants. Cela n'est pas chose aisée. Il doit également être réalisé en partenariat étroit avec les Mairies.

6.13 L'accompagnement de projets

C'est une action qui a peu évolué depuis le début du projet. Il s'agit principalement d'entretiens avec des personnes qui sont engagées ou en réflexion sur un processus de projets souvent personnels avec pour objet d'en tirer un revenu. Les projets sont de nature très diverse et l'état d'avancement du projet également. Le plus souvent, les personnes viennent chercher des idées, des pistes de financement ou des recherches de partenariat. Dans la plupart des cas, les porteurs sont orientés vers d'autres structures d'accompagnement ou partenariales. Cette action nous semble fondamentale sur un territoire où le bassin d'emplois est pauvre et les initiatives à valoriser.

6.14 Le temps des initiatives populaires

Tout comme l'action ci-dessus, cette action peut paraître un peu fourre-tout, elle est pourtant pour nous une des actions parmi les plus représentatives de la philosophie de la structure. En effet, à partir des préoccupations, envies, besoins, compétences, centres d'intérêt des habitants, chacun.e peut être acteur/actrice et se faire accompagner pour proposer une action, ponctuelle ou plus régulière, au plus grand nombre.

Exemples : Présentation d'un voyage, conférence sur le photovoltaïque, présentation de produits d'entretien naturels, campagne d'arrachage de l'ambroisie...

6.15 Le rucher école de la Bourges

C'est une des premières actions démarrées par l'Espace de Vie Sociale. Chaque année 14 à 16 journées de théorie et de mise en pratique permettent à une quinzaine d'élèves d'apprendre ou de s'améliorer dans la tenue du rucher. Malgré l'investissement important de Frédéric Janin, il nous a semblé plus juste de contribuer à la tenue du matériel par un contrat de location nous permettant de bénéficier de 10 ruches à l'unique usage du rucher. Depuis 2019, nous avons pu faire passer Frédéric Janin d'un statut de bénévoles à celui de prestataire. Le miel récupéré est par ailleurs vendu au profit des actions sociales de l'association.

6.16 Initiatives de femmes en vallée de la Bourges

Cette action s'est assez rapidement arrêtée faute d'animation. Pour autant un certain nombre de femmes la réclament et il n'est pas impossible qu'un groupe se mobilise pour relancer cette dynamique. Réflexion sur la poursuite ou reprise de cette action (stage autodéfense, mécanique à l'usage des femmes).

6.17 Les actions transversales

Un certain nombre d'actions transversales ont été proposées lors du premier projet social :

- **La rencontre d'habitants et d'acteurs du territoire**
- **La rencontre partenariale**
- **La création d'outils de communication et d'information**

La rencontre d'habitants et d'acteurs du territoire est une préoccupation permanente. Si la période de recherche des financements pour la réalisation des actions mobilise parfois trop de temps ne permettant pas à la coordinatrice notamment de réaliser suffisamment ce travail, la période du renouvellement de l'agrément, elle est une bonne opportunité pour aller à la rencontre des habitants.

De la même manière, les acteurs de l'EVS vont à la rencontre des partenaires qu'ils soient institutionnels comme de projet.

La communication est une action transversale dont l'importance n'est plus à démontrer. Sans communication, pas de publics, sans publics pas d'actions. Un travail régulier est réalisé et des pistes d'amélioration sont proposées régulièrement. Depuis le démarrage, l'EVS propose une lettre d'information mensuelle. Cette lettre permet à la fois d'annoncer les actions à venir mais aussi, et c'est souvent plus rare de donner un retour sur les actions passées et également les actions proposées par les associations et collectivités partenaires ou non. Il faut également faire avec son temps et l'EVS anime également, un site Internet, les réseaux sociaux avec plusieurs pages Facebook, un compte Instagram... Des affiches et flyers sont régulièrement réalisés. En 2019, un chevalet-ardoise mis sur la voie publique remporte un grand succès. Des améliorations sont encore attendues pour faire connaître les actions auprès des publics non connectés et les habitants de St Pierre de Colomby.

Tous ces facteurs ont permis à l'EVS de se faire connaître et reconnaître par un certain nombre de partenaires locaux et nationaux.

6.18 Mesurer l'impact de nos actions sur les orientations définies :

Orientation 1 : Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics :

Nouveaux arrivants/personnes du pays, jeunes et moins jeunes.

Moyens / actions mis en œuvre pour atteindre l'objectifs	Indicateurs	Les +, les -	Remarques/observations
De nombreuses actions permettant la rencontre autour de sujets divers : Lundis du terroir, festival, raconte-moi ton patrimoine, temps d'initiative populaire...	Le côté intergénérationnel. Le mélange entre nouveaux arrivants et les gens du pays. Les résidents secondaires et les résidents principaux, les jeunes avec les plus âgés... cf. les données statistiques données annuellement sur le rapport d'activité.	Le + : Les lundis du terroir et des savoirs attirent tous les publics. « Ca s'passe chez moi » qui permet une rencontre simple mais efficace (car laisse le temps de la rencontre). Le - : Peu d'action permettant la rencontre entre ados et autres génération.	Encore du travail pour intégrer certaines personnes mais de beaux témoignages. « <i>En onze ans de vie dans ce village, je ne connaissais personne, et puis Gaëlle m'a fait découvrir les actions de la maison de vallée. Maintenant je connais plein de monde</i> ». « <i>Je réfléchissais à rester vivre ici ou à aller vivre à Jaujac que je trouvais plus dynamique, maintenant, je rencontre beaucoup de personnes, je n'ai plus du tout envie de partir</i> ». « <i>J'avoue qu'au début je n'y croyais pas trop et quand il y a eu cette proposition autour du patois, j'ai proposé à mon compagnon, il était lui aussi dubitatif, et puis on a passé de très bons moments et rencontré des gens sympas</i> ».

Orientation 2 : Ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, à la culture et à la découverte d'autres modes de vie, ceci afin de briser le sentiment d'isolement.

Moyens / actions mis en œuvre pour atteindre l'objectifs	Indicateurs	Les +, les -	Remarques/observations
Espace Public Numérique, Projet mobilité... Proposition de temps culturels, artistiques, de loisirs et sportifs.	Répondre aux besoins des habitants en facilitant l'accès au service ;	Les + : Les ateliers numériques seniors. Les ateliers numériques scolaires. Le - : L'accompagnement aux démarches administratives (mais réponse par la MSAP, par contre moins de lien avec nous) ;	« <i>C'est bien parce qu'on peut venir faire des photocopies mais ce serait bien qu'on puisse être amené à Thueyts ou Aubenas quand on n'a pas de voiture.</i> »

Orientation 3 : Construire un lieu permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Moyens / actions mis en œuvre pour atteindre l'objectifs	Indicateurs	Les +, les -	Remarques/observations
Les Temps d'initiatives populaires, l'accompagnement de projets, accompagnement des projets rucher école et cours de zumba.	Diversité des habitants proposant un projet. Diversité des projets proposés. Suivi de l'accompagnement de projet.	Le + : La diversité des propositions faites dans le cadre des T.I.P. permet de toucher un public diversifié. Le - : Suivi de l'accompagnement des porteurs de projets.	Les projets accompagnés fonctionnent même si un atelier zumba a dû être arrêté faute de participants. Pour le rucher école l'intervenant est rémunéré depuis 2019.

Orientation 4 : Connaître et se faire connaître : Réaliser un diagnostic permanent du territoire et approfondir la connaissance du territoire. Se faire connaître des habitants et des acteurs du territoire : associatifs, élus, institutionnels...

Moyens / actions mis en œuvre pour atteindre l'objectifs	Indicateurs	Les +, les -	Remarques/observations
Les outils de communication (lettre d'info, site web, réseaux sociaux, médias...), les rencontres d'habitants et d'acteurs associatifs et partenaires.	Le nombre de personnes étant informées des actions de l'association. La qualité de la compréhension sur la philosophie de l'association. La bonne image renvoyée par l'association.	Le + : De beaux partenariats mis en place. Le - : le temps disponible, la diversité des domaines. Peu de relations avec certains partenaires.	Les témoignages sont divers. Le nom de « Maison de Vallée » est souvent connu mais certains publics ne passent pas encore la porte.

7 Les nouvelles orientations :

Orientation 1 : Poursuivre la mise en œuvre d’actions favorisant la mixité des publics pour rompre avec le sentiment d’isolement (moral, physique, économique, mobilité).

- Priorité 1 : Créer et accompagner des temps de rencontres entre habitants, faciliter les échanges entre habitants.
- Priorité 2 : Travailler de manière collective des réponses aux questions de mobilité.
- Priorité 3 : travailler en partenariat avec les acteurs et réseaux du territoire qu’ils soient publics, privés, associatifs et être un lieu ressource.

Orientation 2 : Maintenir un lieu de proximité qui facilite l’accès aux services.

- Priorité 1 : Maintenir l’accueil des habitants, l’écoute et la réponse à des besoins simples (Accueil café, espace de connexion, de travail, photocopies, scan, récupération de colis, prêt de matériel, accès à de la documentation, proposition de circuits randonnées...).
- Priorité 2 : Accompagner l’accès aux droits notamment via l’inclusion numérique.
- Priorité 3 : Favoriser sur le territoire l’accès aux loisirs, au sport et à la culture.

Orientation 3 : Accompagner les projets d’habitants.

- Priorité 1 : Développer la prise d’initiatives, accompagner et faciliter les projets.
- Priorité 2 : Faire émerger et accompagner les projets de jeunes.
- Priorité 3 : Faire émerger et accompagner les projets à dimension environnementale.

Orientation 4 : Favoriser et améliorer les conditions d’emploi et de formation sur un territoire qui en est faiblement pourvu.

- Priorité 1 : Créer un espace de travail partagé pour télétravailleurs et personnes éloignées de l’emploi.
- Priorité 2 : Mettre en place et faciliter la formation pour tous les publics.
- Priorité 3 : Faire émerger, soutenir et orienter des projets à vocation économique.

8 Les fiches actions

FICHE ACTION N°		1
INTITULE DE L'ACTION	Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :	
LES LUNDIS DU TERROIR ET DES SAVOIRS	O1.P1, O1.P3, O2.P3, O3.P3, O4.P3	
Objectifs opérationnels : Favoriser les échanges intergénérationnels et la mixité des publics. Favoriser l'égal accès pour tous aux services, à la culture.		
Public bénéficiaire : Tout public		
Objectifs : - Faciliter l'intégration sociale et citoyenne en favorisant le « vivre ensemble » en permettant l'échange entre les publics, personnes résidentes et personnes de passage (touristes). - Faire connaître et valoriser les producteurs et artisans du territoire - Proposer des activités culturelles diversifiées sur le territoire. - Consolider l'action et si besoin la refonder.	Moyens: <u>Humains :</u> ▽ 35 bénévoles impliqués sur l'édition 2019 (23 en 2016). ▽ Une vingtaine de producteurs et artisans impliqués. <u>Matériel :</u> ▽ Accès à l'espace public (parc municipal). ▽ Matériel (sonorisation, lumières, et matériel de cuisine : crêpière, plancha...)	
Déroulement : Tous les lundis, un marché est organisé dans le parc municipal de Burzet. A l'occasion de ce marché, des activités culturelles sont proposées : cinéma plein air, concerts, pièce de théâtre, cirque, balades à thème, activité pour les enfants, espace bibliothèque. Les bénévoles assurent la tenue d'un stand de dégustation de produits, d'une buvette et de stands de restauration. De nouvelles propositions à discuter : des jeux de société en accès libre, un stand caricature, une balade apiculture en lien avec le rucher, un babyfoot pour les adolescents (voir lien avec le projet jeune)...	Partenariat mobilisé ou à mobiliser : Producteurs et artisans locaux. Période d'action : Tous les lundis de juillet et août à partir de 18h. Critères d'évaluation : Nombre de lundis réalisés, nombre de participants présents, mixité des publics. Taux de participation des producteurs et artisans locaux.	

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

LA JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT**O1.P1, O1.P3, O3.P3****Objectifs opérationnels :** Créer des activités collectives, citoyennes, favorisant le lien social**Public bénéficiaire :** Tout public**Objectifs :**

- Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ».
- Recréer des échanges entre générations.
- Permettre la rencontre autour de l'environnement.
- Accompagner des projets d'habitants autour des questions environnementales et patrimoniales.

Déroulement :

Organisation d'une journée annuelle autour du nettoyage de rivière, du débroussaillage, du défrichage, voire reconstruction de murs en pierres sèches avec au milieu un pique-nique ... action très plébiscitée par les habitants.

Définir avec les habitants les critères sur les zones prioritaires à nettoyer, défricher.

Travailler la question des assurances et des responsabilités.

Développer les partenariats avec les acteurs du territoire sur le projet (entrepreneurs de la vallée, mairies, autres...).

En lien : Récupérer sur cette action, l'initiative « Arrachage d'ambroisie » pour lui donner une continuité. Proposer une action autour de la prévention incendie et réfléchir à la mise en place d'un projet pastoral en collectif. Eventuellement donner un nom à cette action avec les habitants.

Moyens :Humains :

- ▽ Bénévoles en charge de l'organisation.
- ▽ Salariée : coordinatrice.

Matériel :

- ▽ Des outils que chacun apporte.

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

- ▽ La mairie de la commune concernée pour récupérer les déchets.
- ▽ Les entrepreneurs.
- ▽ Le Parc Naturel des Monts d'Ardèche (à construire), Elypse (association sur les chantiers de murs en pierre sèche).

Période d'action :

1 fois par an (une journée nationale début septembre).

Critères d'évaluation :

Nombre de participants à la journée, diversité des publics, photo avant/après.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

LE CAFE DES FAMILLES**O1.P1, O1.P3, O2.P1, O3.P1, O3.P2****Objectifs opérationnels** : Renforcer les capacités et favoriser la réalisation d'initiatives des habitants**Public bénéficiaire** : Familles**Objectifs :**

- Permettre la rencontre entre parents.
- Donner un espace aux parents pour échanger sur leur préoccupation.
- Aider les parents dans leur rôle d'éducateur.

Déroulement :

Il s'agit tout d'abord d'organiser des rencontres conviviales entre parents avec en parallèle des activités proposées aux enfants (ou à minima, des espaces de jeux pour les enfants). Les rencontres des familles peuvent se faire sans thème de discussion prédéterminée, groupe de discussion ou avec des thèmes à définir avec les parents avec donc débats, conférence et intervenant possible. Exemple de propositions remontées :

- Les écrans (la parentalité numérique).
- La communication non violente.
- La communication avec les enfants.
- Les nouveaux rôles des pères.
- Le sommeil des enfants (et des parents).
- L'alimentation.
- Famille et environnement.

Moyens :Humains :

- ▽ 1 bénévole coordinatrice impliquée dans l'animation du groupe.
- ▽ Salariée : coordinatrice.

Matériel :

- ▽ Maison de Vallée ou locaux appropriés à trouver sur un des villages.

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

La CAF, le département, le CMS, l'école publique de Burzet, la mairie de Burzet. La communauté de communes pour les actions babysitting (à construire).

Période d'action :

1 fois par mois ou tous les deux mois au démarrage en fonction des besoins et de la dynamique.

Critères d'évaluation :

Nombre de familles impliquées dans les temps et participants au temps proposés.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

RACONTE-MOI TON PATRIMOINE**O1.P1, O1.P3, O2.P3****Objectifs opérationnels** : Créer des activités collectives, citoyennes, favorisant le lien social et les rencontres intergénérationnelles**Public bénéficiaire** : Tout public**Objectifs :**

- Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ».
- Etre un espace d'échanges et de rencontres accessible à tous.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles.
- Valoriser les savoirs et savoir-faire des habitants.
- Rompre l'isolement chez les seniors.

Déroulement :

Il s'agit de temps d'échanges intergénérationnels, permettant à la fois de rompre l'isolement des personnes âgées mais aussi de collecter et valoriser le « petit » patrimoine local (lieux, objets, recettes de cuisines, traditions, chants, danses, méthodes de travail...). Cette action sera évolutive :

- Visite de personnes âgées à domicile.
- Collectage (vidéo et audio).
- Exposition photo Avant/après.
- Travail autour de thématiques fédératrices telles que les moulinaages ou les fruits.

Moyens :Humains :

- ▽ Bénévoles impliqués dans l'action : 6.
- ▽ Salariée : coordinatrice.

Matériel :

Matériel numérique. Matériel vidéo pour prendre des images, sons et tout autre support.

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

- Parc Naturel des monts d'Ardèche.
- L'association Le Moulinage de Chirols.
- Les associations de seniors (Ensemble et solidaire et le club des aînés ruraux) (à construire).

Période d'action :

2020-2021-2022 (démarrage par les visites).

Critères d'évaluation :

Nombre de personnes impliquées dans l'action.

Nombre de petits patrimoines locaux inventoriés ou de productions réalisés.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

CA S'PASSE CHEZ MOI**O1.P1****Objectifs opérationnels** : Créer des activités collectives, citoyennes, favorisant le lien social**Public bénéficiaire** : Habitants de la vallée de la Bourges**Objectifs :**

- Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ».
- Créer de l'échange entre habitants.
- Créer des échanges entre générations.
- Rompre l'isolement de personnes se sentant seules.

Déroulement :

Proposer des temps réguliers où les habitants accueillent à domicile pour échanger. La formule de base : les tables ouvertes : Les personnes viennent partager un repas, chacun apporte un plat (formule auberge espagnole).

... ou thématiques :

- Ça mitonne : partage collectif autour des recettes de cuisine (traditionnelles et autres).
- Ça joue : Organisation d'après-midis et soirées jeux de cartes et de société, un « ça s'passé chez moi » des enfants.
- Ça papote : projection vidéo, activités diverses ex : épluchage collectif de châtaignes...
- Après-midi proposée chez l'habitant pour rompre l'isolement de personnes âgées ayant des difficultés de mobilité (Cf. action Raconte-moi ton Patrimoine).

Moyens :Humains :

- ▽ Bénévoles et habitants impliqués.
- ▽ Salariée : coordinatrice

Matériel : Matériel fourni par l'habitant qui accueille. Possibilité que chaque habitant apporte sa chaise, ses couverts, ses jeux lors des soirées.

Période d'action :

6 à 8 rencontres annuelles. Environ tous les deux mois.

Critères d'évaluation :

Nombre d'habitants proposant. Nombre de soirées ou après-midi proposées. Nombre de participants aux actions. Nombre de nouveaux participants.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

LE RESEAU D'ENTRAIDE ET D'ECHANGES**O1.P1, O1.P2, O1.P3, O2.P3****Objectifs opérationnels :** Créer des activités collectives, citoyennes, favorisant le lien social**Public bénéficiaire :** Tout public**Objectifs :**

- Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble »
- Répondre aux besoins des habitants du territoire (besoin matériel, de services...)
- Permettre aux habitants de mettre à profit leurs biens, leurs compétences, leurs savoirs faire.

Déroulement :

Création d'un réseau d'entraide et d'échange. Ce réseau peut recouvrir des actions très diverses : Prêt, don ou échange de matériel (ex : matériel de jardinage), de produits (production du jardin, vêtements...), coup de main (aide au jardinage, chantier collectif, mettre en relation les personnes pour des « journées chinoises » pour aider une personne de la vallée sur un petit chantier...), covoiturage (accompagnement occasionnel ou régulier), don ou échange de services (garde d'enfants, gestion des repas, courses...).

Le réseau d'entraide et d'échanges s'adressera également à un public professionnel (coworkers et autres professionnels) en accompagnant par exemple :

- la mutualisation de matériel professionnel (inventaire du matériel existant chez les participants + achat groupé envisageable),
- réflexion collective autour des gardes d'enfant sur le territoire pour faciliter l'intégration professionnelle,
- réflexion autour d'un groupement d'achat en lien avec les services et commerce de proximité existants sur le territoire.

Moyens :Humains :

- ▽ Bénévoles impliqués dans la coordination de l'action
- ▽ Salariée : coordinatrice

Matériel :

- ▽ Mise à disposition d'un local pour que les personnes puissent avoir un lieu d'échange.

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

Les initiatives déjà existantes si besoin (ex : atelier couture...)

Période d'action :

Tout au long de l'année.

Critères d'évaluation :

Nombre d'adhérents au réseau d'échange.
Nombre d'échanges réalisés.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

LES TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**O1.P1, O2.P1, O2.P3****Objectifs opérationnels :** Créer des activités favorisant le lien social et l'égal accès pour tous aux droits, aux services, à la culture**Public bénéficiaire :** Personnes et familles nouvellement installées sur le territoire.**Objectifs :**

- Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble »
- Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants sur la vallée.
- Favoriser l'implication des habitants dans les activités proposés par les associations du territoire.

Déroulement :

Organisation d'un temps convivial pour accueillir les nouveaux habitant.e.s et faciliter leur intégration : information sur les activités et les services présents sur le territoire.

Reprendre la réflexion d'un livret d'accueil à co-construire avec les mairies.

Moyens :Humains :

- ▽ Bénévoles impliqués : 2.
- ▽ Salariée : coordinatrice.
- ▽ Co-organisation avec les mairies.

Matériel :

- ▽ Accès à un local : Salle des fêtes du village concerné.

Période d'action :

Une fois tous les deux ans.

Critères d'évaluation :

Nombre de nouveaux arrivants accueillis.

Implication des nouveaux arrivants dans la vie locale.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

**ATELIERS D'INITIATION ET DE
PERFECTIONNEMENT AU NUMERIQUE****02.P2, 02.P3****Objectifs opérationnels :** Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux services, à la culture.**Public bénéficiaire :** Tout public (en particulier les seniors et élèves de primaire)**Objectifs :**

- Lutter contre la fracture numérique.
- former un esprit critique sur les outils numériques.
- contribuer à la lutte contre la solitude et le sentiment d'isolement.

Déroulement :

Ateliers numériques adultes (notamment seniors) : découverte et approfondissement de l'outil numérique. Des cours seront donnés dans différents domaines déjà identifiés : Maniement des outils numériques et de leurs périphériques, orientation sur le web, traitement photos, vidéo, gestion des mails, protection des données personnelles... Plusieurs communes sont identifiées : Sagnes et Goudoulet, St Eulalie, Mayres, Pont de Labeaume...).

Eventuellement, utilisation des services numériques permettant l'accès aux droits.

Ateliers numériques à destination des élèves de primaire par des ateliers d'initiation au numérique en lien avec l'équipe pédagogique.

Accompagnement des adolescents et des parents sur les usages du numérique (promeneurs du Net, parentalité numérique).

Moyens :Humains :

- ▽ Six bénévoles compétents et impliqués.
- ▽ Un salarié sur le suivi administratif et l'accompagnement de l'équipe bénévole, et la médiation numérique.

Matériel :

- ▽ Local : la bibliothèque municipale de Burzet en dehors de ses temps d'ouverture habituels mais également des propositions dans des locaux mis à disposition dans plusieurs villages (Matériel : PC portable, tablettes, vidéoprojecteur, imprimante...)

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

Fondation AFNIC, CARSAT, réseau Coraia, Syndicat mixte des inforoutes (Numérian), communes impliquées, école publique de Burzet, CAF/département de l'Ardèche.

Période d'action :

Quatre ateliers par semaine le matin ou l'après-midi.

Critères d'évaluation :

Nombre d'ateliers réalisés, Nombre de participants, Augmentation des usages, Prise d'autonomie.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

**PROJET MOBILITE : COMMENT CA BOURGES
DANS LA VALLEE ?****O1.P2, O1.P3****Objectifs opérationnels :** Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux services, au sport, à la culture.**Public bénéficiaire :** Tout public**Objectifs :**

- Répondre aux difficultés de déplacement rencontrées par certains habitant.e.s.
- Contribuer à la lutte contre la solitude et le sentiment d'isolement.

Déroulement :

Poursuivre le travail de réflexion sur les problématiques de mobilité sur le territoire. Définir des axes de projet et mobiliser les habitants sur le montage de projets en réponse avec les problématiques repérées.

Faire connaître la plateforme covoiturage Movici (région) et envisager des solutions pour les personnes qui n'ont pas internet.

Le projet mobilité pourra également être réfléchi auprès d'un public plus professionnel comme les personnes de l'espace de Coworking tel que la mise en place de pratiques partagées autour de la mobilité douce.

Faire connaître et participer au challenge mobilité.

Moyens :Humains :

Coordinatrice et des bénévoles.

Matériel :**Partenariat mobilisé ou à mobiliser :**

Parc Naturel des Monts d'Ardèche pour le réseau Pouce, Conseil régional, l'ALEC07....

Période d'action :

2020-2021-2022.

Critères d'évaluation :

Nombre de participants partie prenante de la construction du projet.

Diversité des participants.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

CREATION D'UN ESPACE COWORKING**O1.P2, O1.P3, O4.P1, O4.P3****Objectifs opérationnels :** Créer un espace de travail partagé pour télétravailleurs et personnes éloignées de l'emploi**Public bénéficiaire :** Travailleurs indépendants, salariés, personnes éloignées de l'emploi (Demandeurs d'emploi et RSA).**Objectifs :**

- identifier et aménager des espaces adéquats aux dynamiques collaboratives et principe de coworking.
- Mobiliser une communauté d'usagers, favoriser les échanges, partages de compétences et les partenariats.
- mutualiser les équipements et matériels de bureaux, proposer des espaces professionnels à prix modéré.
- Rendre accessible ces espaces aux personnes éloignées de l'emploi et permettre une dynamique propice au retour à l'emploi.
- travailler en réseau et partenariat avec les autres espaces coworking du territoire.

Déroulement :

Des rencontres entre usagers potentiels ont été organisées, et des questionnaires réalisés pour identifier leurs besoins. Des espaces potentiels ont été identifiés, et la faisabilité et le plan de financement sont à l'étude, en vue d'aménager les locaux et d'ouvrir un espace coworking opérationnel dans le courant du printemps 2020.

Moyens:Humains :

- Un bénévole sur l'étude de faisabilité et la recherche de solutions informatiques et réseaux adaptés.
- Deux salariées : coordinatrice et chargée de mission.

Matériel :

- des locaux adaptés à la mise en place d'un espace coworking.
- matériaux pour l'aménagement et le rafraîchissement des locaux
- Mobilier de bureau, matériel informatique (imprimante professionnelle, vidéoprojecteur, etc...).

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

Futurs usagers, Collectif du Moulinage de Chirols, mairies, la Trame 07 et autres espaces coworking du territoire.

Période d'action : Sur l'année avec un objectif de mise en œuvre au printemps 2020.

Critères d'évaluation :

Ouverture effective d'un espace coworking, convention de mise à disposition des locaux, nombre d'usagers mobilisés, partenariat avec les autres espaces coworking du territoire.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

LA SECTION RANDONNEE ET PLEINE NATURE :**O1.P1, O1.P3, O2.P1, O2.P3****Objectifs opérationnels :** Créer des activités collectives, citoyennes, favorisant le lien social et favoriser l'accès au sport.**Public bénéficiaire :** Tout public**Objectifs :**

- Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ».
- Créer des espaces d'échanges entre les participants.
- Valoriser le territoire par l'activité randonnées et le sport de pleine nature.

Déroulement :

Plusieurs groupes se retrouvent pour faire des randonnées dans la vallée soit par l'association de randonnées de St Pierre de Colombier soit par deux groupes informels à Burzet.

La section randonnée de Mont'a la Feira effectue une veille sur le balisage des chemins de randonnées, en lien avec le Comité Départementale de Randonnée Pédestre, elle interagit avec les municipalités pour l'entretien des chemins de randonnées.

La section organise également plusieurs fois par an des randonnées familiales et intergénérationnelles... En effet, les randonnées sont l'occasion de faire se rencontrer les publics. Par ailleurs, elle poursuit un travail de valorisation du territoire par l'activité de randonnée et les sports de pleine nature.

Moyens :Humains :

- ▽ Bénévoles impliqués dans l'action : 5 bénévoles permanents (section rando) formés au balisage. Salarié : coordinatrice.

Matériel :

- ▽ Accès à l'espace numérique si évolution vers la géolocalisation.

Partenariat mobilisés ou à mobiliser :

Cette action sera réalisée en lien avec la section rando de l'association. Des partenariats sont créés dans le cadre des valorisations des chemins de randonnées (mairie de St Pierre de Colombier, de Péreyres (à construire), l'agence MCR (Massif Central Randonnée) et l'association Tourisme Rural et Solidaire.

Période d'action :

Randonnées régulières pour vérifier l'entretien et les besoins en balisage et l'organisation de plusieurs événements autour de la randonnée.

Critères d'évaluation :

Nombre de randonnées. Nombre et diversité des participants aux temps forts.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

LES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS**02.P3, 03.P1****Objectifs opérationnels :** Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux activités sportives**Public bénéficiaire :** Tout public**Objectifs :**

- Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ».
- Créer des espaces d'échanges entre les participants du territoire.
- Valoriser le territoire par la diversification d'activités sportives.
- Diversifier les propositions sportives sur le territoire.

Déroulement :

Il s'agit de porter au sein de l'association un certain nombre d'activité permettant de trouver sur les deux villages une diversité d'activité sportive et de loisir. Chacune des activités proposées sera traitée au cas par cas. L'association permet de fournir un cadre légal aux activités proposées en rémunérant les prestations proposées. Les activités sont assurées par des intervenants agréés lorsque cela est nécessaire.

Les activités :

- Zumba
- Yoga (en réflexion)
- Ecole de musique : solfège, cours de chants et de pratique instrumentale (en réflexion sur le co-portage « Maison de Vallée ou Néma)
- Rucher école (cf. plus loin).

Moyens :Humains :

- ▽ Coordinatrice, secrétaire et une bénévole.
- ▽ Intervenante : Lydia Chazallet pour la zumba, en construction pour les autres activités.

Matériel :

- ▽ Local : Salle des fêtes de St Pierre de colombier pour la zumba.
- ▽ Matériel : Fourni par l'intervenante pour la zumba.

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

Fédération Française de Sport pour Tous. Le Néma d'Aubenas (en construction).

Période d'action :

Tous les jeudis soir en période scolaire.

Critères d'évaluation :

Nombre de séances organisées. Nombre de participants aux évènements. Diversité des participants.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

LE RUCHER ECOLE DE LA VALLEE**O1.P1, O2.P3****Objectifs opérationnels :** Renforcer les capacités et favoriser la réalisation d'initiatives des habitants**Public bénéficiaire :** Tout public. Une quinzaine de participants par session.**Objectifs :**

- Permettre des temps d'échanges entre apiculteurs néophytes, amateurs et professionnels.
- Valoriser le territoire et sensibiliser à l'environnement par l'activité apicole.

Déroulement :

Réalisation des cours d'apiculture à destination des apiculteurs amateurs et professionnels. Quatorze à seize sessions d'initiation à la conduite d'un rucher comprenant une part théorique et une mise en pratique.

Un à deux temps d'animation auprès de public large sur des activités périphériques : sensibilisation sur le piégeage du frelon asiatique...

Moyens :Humains :

- ▽ Intervenant rémunéré : Frédéric Janin.
- ▽ Salariée : coordinatrice.

Matériel :

- ▽ Accès à un local de formation : salle, tableau, vidéoprojecteur...
- ▽ Matériel : Matériel d'apiculture (matériel d'apiculture appartenant à Frédéric, l'autre pouvant être acquise par l'espace de vie sociale : consommables).

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

SDSV et Parc Naturel Régional des monts d'Ardèche (à construire).

Période d'action :

Une à deux journées par mois (les samedis).

Critères d'évaluation :

Nombre d'ateliers réalisés.

Nombre de participants aux ateliers. Amélioration des usages.

	FICHE ACTION N°	14
INTITULE DE L'ACTION	Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :	
« FAUT QU'CA BOURGES » DEVIENT UNE SECTION CULTURE	O1.P1, O1.P3, O2.P3, O3.P.1	
Objectifs opérationnels : Favoriser les échanges intergénérationnels et la mixité des publics en permettant l'égal accès pour tous à la culture.		
Public bénéficiaire : Tout public. Public familial.		
Objectifs : - Proposer des activités culturelles sur le territoire. - Permettre l'accès à la culture des habitants du territoire. - Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ». - Permettre l'échange entre les publics, personnes résidentes et personnes de passage. - Maintenir des partenariats pour des actions culturelles à destination des enfants et des jeunes. - Poursuivre la co-animation d'un réseau des petits lieux culturels afin de travailler en bonne intelligence avec les autres acteurs culturels du territoire.	Moyens: Humains : ✓ 22 bénévoles impliqués sur l'édition 2019. Matériel : Nombreux matériels nécessaires, électrification, matériel de cuisine...	
Déroulement : Proposer des animations culturelles tout au long de l'année. Organisation d'un festival ou d'un évènement culturel fort qui pourrait avoir lieu à Saint Pierre de Colombier : Réflexion autour d'un festival des métiers de l'artisanat, d'une fête de la biche (le plat) à coupler avec peut-être un « marché». Echanger avec les autres petits lieux culturels pour un agenda commun, des échanges et prêts de matériel, la réflexion autour de la programmation.	Partenariat mobilisé ou à mobiliser : La tête en Friche, mairie de St Pierre de Colombier et de Burzet, l'Art d'en faire, les petits lieux culturels du territoire (le fournil des co'pains, Méli-mélo, La Messicole, Le Nautilus, Rock et Pouzzolane, Tradéridéra...).	
	Période d'action : Tout au long de l'année. Des programmations culturelles surtout à l'automne hiver et printemps.	
	Critères d'évaluation : Nombre de participants. Parution articles de presse qui couvrent l'évènement. Taux de participation, prise de responsabilité / prise d'initiative des personnes investies. Satisfaction du public (indicateur : le prix libre).	

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

LES ATELIERS FORMATIFS**O1.P2, O1.P3, O4.P2****Objectifs opérationnels :** Mettre en place et faciliter la formation pour tous les publics

Public bénéficiaire : professionnels (indépendants ou salariés), personnes éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA), jeunes, et tous les habitants de la vallée

Objectifs :

- Permettre l'accès à la formation pour tous, donner accès à la formation sur la vallée.
- Lutter contre les déterminismes sociaux, faire d'un espace de formation un lieu de mixité des publics, augmenter l'employabilité du public.
- Favoriser les apprentissages collaboratifs et la transmission de compétences dans des domaines variés.
- Permettre de pratiquer, partager et d'acquérir des savoirs-savoirs-faire.

Déroulement :

Les ateliers formatifs se déclinent par des ateliers pratiques et stages, alternant des parties théoriques et des parties pratiques sur le terrain (ateliers d'initiations et de perfectionnement à la cartographie collaborative, rucher école, en prévision ateliers bois participatifs, ateliers mécaniques participatifs, formation aux premiers secours etc.). La mise en place d'un MoocLab (en lien avec l'espace coworking) est également à l'étude pour proposer un accès régulier à des MOOC (formation à distance) et rendre plus collectif ces formations en se retrouvant entre usagers à des périodes régulières, favoriser l'auto-émulation du groupe, limiter les freins à la formation professionnelle et permettre l'accès à la formation à un plus grand nombre en brisant les difficultés à l'accès au numérique.

Moyens:Humains :

- 2 bénévoles.
- 3 salariées : coordinatrice, secrétaire et chargée de mission
- intervenants rémunérés (Frédérique Janin, association Tiriad, Grand-Mère Scie, ASTS etc...).

Locaux : locaux des espaces coworking, ateliers.

Matériel : en fonction des ateliers : matériel informatique, matériel d'apiculture, machines et outils autour du travail du bois, de la mécanique, etc...

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

Grand-mère Scie, Tiriad, ASTS (espace coworking et MoocLab en région parisienne en cours), AMESUD (en construction), SDSV (à construire) et Parc Naturel Régional des monts d'Ardèche (à construire).

Période d'action :

A l'année.

Critères d'évaluation :

Nombre d'ateliers et sessions Mooc réalisés
Nombre de participants aux ateliers, critère de satisfaction des usagers (questionnaires fin ateliers).

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

FAVORISER L'EMERGENCE DE PROJETS**O3.P1, O3.P2, O4.P3****Objectifs opérationnels :** Renforcer les capacités et favoriser la réalisation d'initiatives des habitants**Public bénéficiaire :** Habitants, porteurs de projets**Objectifs :**

- Favoriser la participation active des habitants.
- Développer l'engagement citoyen des habitants en tant qu'acteur de changement sur leur territoire.
- Favoriser l'expression des habitants en étant à l'écoute de leurs attentes
- Faire émerger, soutenir et orienter des projets à vocation associative et économique.
- Développer un « Espace Test d'activité » (orientation, conseil, accompagnement, mis à disposition de moyens, Portage juridique).

Déroulement :

- Ecouter, accompagner des habitants vers l'émergence de projets (ex : Conciergerie, pastoralisme collectif, « brigade verte », école de musique...).
- Ecouter, conseiller, orienter des porteurs de projets dans leur démarche.
- Les informer et les orienter sur les structures adaptées (cf. partenaires).
- Les aider à définir leur projet via des outils adaptés (Business Model Canvas, ...), pointer les besoins préalables à la mise en œuvre de leur projet (besoin de formation, d'étude de marché, formalisation de partenariats préalables, etc...).
- Faciliter la mise en réseau en favorisant des espaces de rencontres et d'interconnaissance entre porteurs de projets et habitants / usagers.
- Proposer si réalisable des espaces de réalisation, d'expérimentation concrète pour les projets voire de portage ou co-portage selon les projets et en lien avec les acteurs du territoire.

Moyens :Humains :

2 salariées : coordinatrice et chargée de mission.

Matériel :

Accès à un local.

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

Amesud pour les porteurs de projets collectifs ESS, CAE et pépinières d'entreprises, MIFE (Maison de l'Information, de la Formation et de l'Emploi...).



Parc naturel des monts d'Ardèche (à construire).

Période d'action :

2020-2021-2022

Critères d'évaluation :

Nombre de projets accompagnés.

Nombre de rencontres, Nombre de partenaires impliqués.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

LE TEMPS DES INITIATIVES POPULAIRES**Objectifs opérationnels :** Renforcer les capacités et favoriser la réalisation d'initiatives des habitants**Public bénéficiaire :** Tout public**Objectifs :**

- Favoriser la participation active des habitants.
- Développer l'engagement citoyen des habitants en tant qu'acteurs de changement sur leur territoire.
- Participer à l'animation de la vallée.

Déroulement :

Création d'événements réguliers à l'initiative d'habitants : Il s'agit de garder un créneau où régulièrement les habitants savent qu'ils peuvent être force de proposition et organiser avec le soutien et l'appui de l'Espace de Vie Sociale des conférences, concerts, programmation d'une pièce de théâtre, organisation d'événements... ou d'autres actions collectives dans la journée. Maintenir une attention aux initiatives de femmes qui souhaiteraient mettre en place des actions à destination d'autres femmes (ateliers non mixtes par exemple).

Moyens :Humains :

- ▽ Bénévoles impliqués dans l'accompagnement des temps + les porteurs d'initiatives.
- ▽ Salariée : coordinatrice.

Matériel :

- ▽ Lieux à déterminer en fonction des événements.

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

Partenariat à développer selon les thèmes abordés.

Période d'action :

6 à 8 soirées de septembre à mai et selon les propositions des habitants.

Critères d'évaluation :

Nombre de soirées à l'initiative des habitants. Nombre de nouveaux habitants impliqués. Nombre de participants aux soirées.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

LE PROJET ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES**O1.P1, O2.P3, O3.P2****Objectifs opérationnels :** Renforcer la vision collective sur le territoire, les forces, les opportunités, les attentes, les besoins**Public bénéficiaire :** adolescents et jeunes adultes résidents permanents ou secondaires du territoire.**Objectifs :**

- Rester en veille sur l'évolution des besoins de ce public.
- Envisager cette action comme une action transversale afin que ce public trouve sa place dans les autres actions de l'association.
- Mettre en place une politique d'accueil des jeunes sur la structure (stages, services civique, projets scolaires, baby-sitting-garderie pour les événements organisés...).
- Développer l'engagement citoyen des jeunes en tant qu'acteur de changement sur leur territoire.
- Maintenir une attention à proposer aux jeunes des actions de bénévolat possibles.

Déroulement :

Rencontre des jeunes. Construire le groupe d'adolescents en les mettant dans une dynamique projet ; les informer sur les dispositifs existants, notamment via le dispositif Promeneurs du Net.

Moyens :Humains :

- ▽ Salariée : coordinatrice.
- ▽ Deux bénévoles.

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

- ▽ Service Enfance/jeunesse de la communauté de communes Ardèche des sources et volcans (à construire).
- ▽ Amesud à Joyeuse.
- ▽ Centre social Au fil de l'eau et Archer.

Période d'action :

Actions permanentes.

Critères d'évaluation

Nombre de projets accompagnés.

Nombre de rencontres, nombre de partenaires impliqués.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

ACCUEILLIR ET ETRE A L'ECOUTE DES HABITANTS**O2.P1, 03.P1****Objectifs opérationnels :** Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux services, à la culture.**Public bénéficiaire :** Tout public**Objectifs :**

- Accueillir, informer, orienter le public .
- Rester en veille sur l'évolution des besoins sur le territoire.
- Continuer à faire connaître l'association et les actions proposées.
- Maintenir une attention à proposer aux habitants des actions de bénévolat possibles.
- Répondre à des sollicitations simples (Impression, Photocopie, scan, accès internet, livraison ponctuel de colis.
- Etre un lieu ressource pour les habitants (relayer les offres d'emploi), les compétences...

Déroulement :

Effectuer un accueil de premier niveau dans le local de la Maison de Vallée.
 Effectuer un accompagnement de premier niveau.
 Orientation vers la Maison des services (ex : MSAP).
 Accueil des touristes. Mise à disposition de documentations sur les activités de loisirs du territoire et prêts des fiches randonnées.

Moyens :**Humains :**

- ▽ Salariées présentes dans les locaux de la Maison de Vallée lors des permanences : Secrétaire et autres.

Matériel :

- ▽ Locaux d'accueil.

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

- ▽ Maison de Service Aux Publics de Thueyts, Assistante sociale, Espace de Coworking...

Période d'action :

3 demi-journées de permanence par semaine : les lundis, mardis et jeudis matin.

Critères d'évaluation :

Nombre de personnes accueillis. Tableau d'accueil.

INTITULE DE L'ACTION

Orientations et priorités auxquelles l'action se rattache :

TRAVAILLER EN RESEAU AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE**01.P3****Objectifs opérationnels :** travailler en partenariat avec les acteurs et réseaux du territoire qu'ils soient publics, privés, associatifs et être un lieu ressource.**Objectifs :**

- Travailler en réseau avec les fédérations et participer aux réflexions stratégiques globales.
- Favoriser et participer activement à de nouvelles formes de réseaux.
- Faire territoire : articuler les actions des partenaires, les rendre complémentaires, éviter qu'elles entrent en compétition.
- Faire ensemble : mutualiser les énergies, mettre à profit des compétences et des dynamiques complémentaires sur un même territoire plutôt que de faire des actions qui peuvent entrer à terme en compétition.
- Mutualiser les outils, les lieux, les services, et équipements pour une gestion plus économe et pour éviter les gaspillages.

Déroulement :

Participation régulière aux rencontres inter-réseaux et fédération (Fédération des Centres Sociaux, des EPN, des Tiers-Lieux...), participation à des groupes de travail collectif, réflexion à la mise en place de nouveaux partenariats et d'actions collectives (via, en outre des réponses collectives à des appels à projet, et mutualisation d'actions et de moyens humains) : Tiers-Lieux des Vallées, Fabriques de territoires, réseau des lieux de diffusion culturelle en Sud Ardèche...
Etre lieu ressource : faciliter la création et la consolidation des associations (ex : L'ardéchoise à Burzet). Animer une réflexion autour d'un lieu de rencontre à St Pierre de Colombier pour voir émerger une dynamique de projet.

Moyens:**Humains :**

Equipe bénévole : 5.



Trois salariées : coordinatrice, secrétaire et chargée de mission.

Partenariat mobilisé ou à mobiliser :

Fédération des Centres Sociaux, des Espaces Public numériques (Numérian), réseau des Tiers Lieux Ardéchois (la Trame 07), Collectif du Moulinage de Chirols, L'Imaginaire de Lussas, le Vesseaux-mère, Méli-Mélo, la Messicole, le Fournil les Co'Pains, le Nautilus, Association l'Ardéchoise à Burzet (en cours), associations de St Pierre de Colombier (à construire sur ce projet) etc...

Période d'action : Tout au long de l'année**Critères d'évaluation :**

Adhésion aux Réseaux et Fédérations, nombre de rencontres, nombres de partenariats réalisés (réponses collectives aux appels à projets, actions communes et ou en partenariat), supports de communication (flyers affiches des actions communes, articles, émissions, etc...).

Calendrier des actions

Les actions d'échanges et de lien social

Lundis du terroir et des savoirs	Juillet et Août - Tous les lundis
La journée de l'environnement	A définir – en septembre ?
Le café des familles	Mensuelle ou bimensuelle
Raconte-moi ton patrimoine	Toute l'année.
Ca s'passe chez moi	Mensuelle ou bimensuelle
Le réseau d'entraide et d'échange	Toute l'année
Accueil des nouveaux habitants	1 fois / tous les deux ans

Les actions d'accès aux droits, services, sport, loisirs et culture

Les ateliers d'initiation au numérique	Toute l'année en période scolaire
Le projet mobilité	Groupe ponctuel
Créer un espace de coworking	A partir d'avril – mai 2020
Les ateliers Zumba	1 fois/sem (hors vacances scol.)
L'école de musique	1 à plusieurs fois/semaine
Le rucher école de la Bourges	1 fois/mois et plus en été
La section culture Faut qu'ça Bourges	Toute l'année sauf l'été.
Les ateliers formatifs	Toute l'année

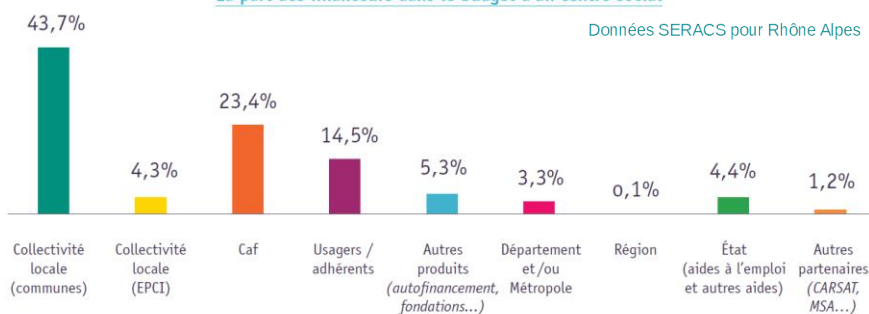
Les actions transversales et qui facilitent les initiatives

Le temps des initiatives populaires	1 fois/mois (hors vacances scol.)
Favoriser l'émergence de projets	Toute l'année
Le projet adolescents et jeunes adultes	Toute l'année
Accueil et écoute des habitants	Toute l'année
Travail en réseau avec des acteurs du territoire	Toute l'année

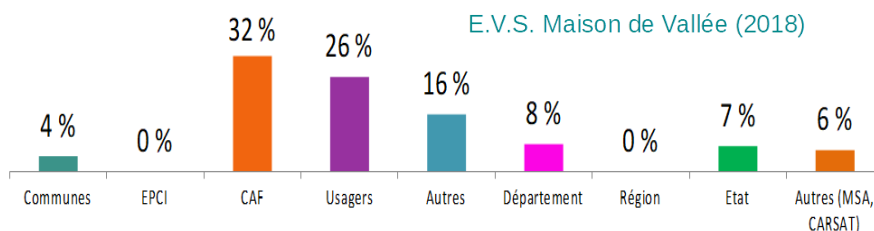
9 Les moyens financiers – un modèle économique différent

La part des financeurs dans le budget d'un centre social

Données SERACS pour Rhône Alpes



E.V.S. Maison de Vallée (2018)



Le Budget prévisionnel 2020

COMPTES	LIBELLES DES CHARGES	
6061	Fournitures non stockables (Eau, gaz, électricité, carburants et combustibles)	800,00
6063	Produits d'entretien, petit équipement, petit matériel, fournitures d'activités	450,00
6064	Fournitures administratives (fournitures de bureau et imprimés)	888,60
60680	Autres fournitures non stockables (Alimentation, boisson, pharmacie...)	6304,73
60681	Achat de prestation de services (définir)	1520,00
6089	Autres achats	500,00
60 - ACHATS		10463,33
6132	Locations immobilières	950,00
6135	Locations mobilières (matériel et outillage technique)	670,00
615	Entretien & réparations sur biens mobiliers et immobiliers	500,00
616	Primes d'assurance	766,64
618	Divers services extérieurs (Documentation, abonnement journaux, colloques, formation bénévoles...)	150,00
61 - SERVICES EXTERIEURS		3036,64
621	Personnel extérieur à l'organisme (intérimaire, mis à disposition ex : musiciens, conteurs...)	9705,00
6226	Rémunération d'intermédiaires & honoraires (médecins, experts, commiss. aux cptes)	800,00
623	Publicité & publication & relations publiques (presse, expo, imprimés...)	1850,00
625	Déplacement du personnel, mission, réception	5654,00
626	Frais postaux & de télécommunication	1640,00
627	Services bancaires & assimilés	90,00
6281	Concours divers & cotisations fédérales	1650,00
6283	Formation du personnel	2000,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		23389,00
63A11	Taxes sur les salaires	0,00
63A30	Part° format° prof. Continue	1246,00
63A	Impôts et taxes liées aux salaires	1246,00
63B50	Autres impôts, taxes, versements assimilés (taxes foncières, ...)	0,00
63B70	Autres impôts, taxes, versements assimilés (SACEM...)	353,00
63B	Impôts et taxes non liées aux salaires	353,00
63 - IMPOTS ET TAXES FRAIS DE PERSONNEL		1599,00
641111	Salariés permanents du secteur privé	22136,83
641112	Salariés C.D.D du secteur privé	28095,52
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance (urssaf, assedic, retraite...)	14921,36
6452	Cotisations aux mutuelles	1708,50
647	Autres charges sociales (médecine du travail, titres restaurant...)	950,00
64 - FRAIS DE PERSONNEL		67812,21
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	4215,90
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges courantes	0,00
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DEPREC&PROVISIONS		4215,90
0	SOUS TOTAL CHARGES	110516,08

COMPTES	LIBELLES DES PRODUITS	
7061	Participations des usagers	4970,00
7062	Ps reçue de la CAF	22313,00
7084	Mise à disposition facturée du personnel	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (Buvette, restauration, vente de produits...)	12995,16
70 - PARTICIPATION DES USAGERS		40278,16
741	Subv&Ps versées par l'Etat	3000,00
7411	. ASP CUI CAE (Contrat aidés)	0,00
7412	. FDVA2	3000,00
743	Subv&Ps départementales	11000,63
7431	. Subvention de fonctionnement	5550,00
7432	. Subvention Culture et lien social	0,00
7433	. Subvention "Le fil"	600,00
7434	. Subvention REAPP	750,00
7435	. Tiers Lieux innovants	4100,63
744	Subv&Ps communales	3960,00
7441	. Commune de Burzet (aide aux associations)	1500,00
7442	. Commune de Burzet (Contribution à l'agrément EVS)	1227,00
7443	. Commune de St Pierre de Colombier	1233,00
7444	. Autres Communes	0,00
7451	Subv expt&Ps organismes nationaux dont Ps MSA	13066,67
74511	. Subvention de fonctionnement MSA	1500,00
74512	. Atelier numérique CARSAT	11566,67
7452	Subvention exploitation CAF	1000,00
74521	. Subvention exceptionnelle	0,00
74522	. Promeneur du Net	0,00
74523	. REAAP – parentalité numérique	1000,00
746	Subv explt&PS EPCI (intercommunalité)	0,00
7461	. Subvention de fonctionnement ASV	0,00
7462	. Autres soutien EPCI ASV	0,00
747	Subv explt&PS par entreprise	28000,00
7471	. AFNIC	0,00
7472	. La Poste	0,00
7476	. Groupama	0,00
7477	Fondation de France "vieillir"	8000,00
7478	Fondation de France "Emploi et solidarité : espace de travail collaboratif"	20000,00
748	Subv&PS par une autre entité publique	4100,63
7481	. LEADER 5.1	4100,63
74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION		64127,92
754	Collectes et Dons	0,00
756	Cotisation adhérents	2080,00
758	Autres produits divers de gestion courante	130,00
7582	FAF (Formation)	0,00
75 - PRODUITS DE GESTION		6110,00
76	Produits financiers	0,00
76 - PRODUITS FINANCIERS		0,00
77100	Produits exceptionnels sur opérations de gestion de l'exercice	0,00
77200	Produits sur exercice extérieur	0,00
77500	Produit de cession d'éléments d'actif	0,00
77700	Quote part de subvention d'investissement affectées au compte de résultat	0,00
79 - TRANSFERT DE CHARGES - COMPTES D'ORDRE		0,00
0	SOUS TOTAL PRODUITS	110516,08

10 CONCLUSION

Afin de réaliser ce nouveau projet social, une démarche participative a été mise en place depuis près de 6 mois, comprenant la mise à jour du diagnostic de territoire, l'approfondissement du diagnostic sur le sujet de la mobilité, des entretiens individuels et des actions d'animations permettant de faire remonter les propositions des habitants.



Si, sur les statistiques INSEE, nous voyons se poursuivre la tendance observée ces dernières années – dépeuplement, vieillissement de la population, précarité d'une partie de la population, en particulier les familles - nous savons que depuis le dernier recensement de 2019 dont nous n'avons pas encore les résultats, que les résultats mentionneront une remontée de la population tant à Burzet qu'à St Pierre de Colombar.

Il s'agit principalement de nouvelles personnes installées sur le territoire, arrivées il y a peu ce qui conforte l'objectif de l'association de travailler sur le lien social en mettant en place des

actions qui favorise la mixité des publics.

L'autre élément majeur depuis cette dernière année est le constat d'élément extérieur qui divise la population à St Pierre de Colombar. Si l'association ne se positionne pas sur le fond, (la création d'une basilique à St Pierre de Colombar), elle est toutefois préoccupée par l'impact engendrée sur le lien social et la cohésion sociale sur le village. Aussi, il est important de réfléchir à des propositions où les gens se rencontrent sur St Pierre de Colombar.

Les autres enjeux du territoire est la question de la mobilité de plus en plus prégnante qui nous fait poursuivre notre réflexion et voir dans quelles mesures des actions peuvent être menées dans ce sens.

Enfin, le dernier enjeu important sur le territoire est l'emploi et la formation, emplois faibles en dehors des secteurs du bâtiment et du service à la personne. Nous constatons depuis quelques années l'arrivée de télétravailleurs en recherche d'une meilleure qualité de vie, l'implantation de ces télétravailleurs pourra être facilitée avec l'arrivée de la fibre. Aussi, créer des espaces de travail, de formation et de soutien aux projets naissants nous semblent être nécessaire.

Depuis sa création, l'association s'est développée à vive allure, tout a augmenté de manière spectaculaire, le nombre d'actions, de bénévoles, d'adhérents. Son budget a fortement augmenté et ses moyens humains professionnels également : début 2017, l'association comptait une personne à 0,5 équivalent Temps plein alors qu'elle comptait 3 personnes soit l'équivalent de 1,9 équivalent temps plein en août 2019.

Les bénévoles de l'association ont été et sont une des raisons du succès de ce développement. Une partie importante des actions sont portées par les bénévoles et ce, avec brio. L'association pourrait accueillir d'autres nouvelles actions car de nouveaux bénévoles rejoignent encore l'équipe de bénévoles régulièrement. Mais il faut aussi prévenir le risque de fatigue des bénévoles qui portent à bout de bras des actions ambitieuses et consolider ses actions avec les nouveaux bénévoles. Toutefois, les idées et les propositions des habitants sont encore foisonnantes comme le démontre les 16 pages de propositions au sorti de la rencontre conviviale du 14 septembre. Il s'agit donc de ne pas fermer la porte à des idées nouvelles qui peuvent être majeures pour répondre aux besoins et envies des habitants ou au développement du territoire sans toutefois démultiplier les actions. Il faut peut-être savoir dire non à quelques nouvelles actions et en fermer d'autres déjà existantes, pour en développer les plus pertinentes de façon pérenne.